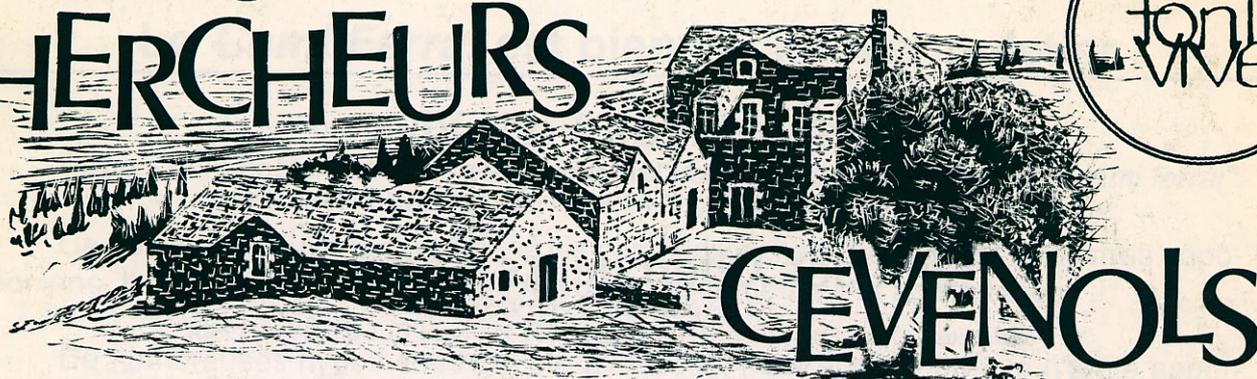


Lien des CHERCHEURS



Château de Grizac (Lozère)
Lieu de naissance d'Urbain V

Sommaire

Editorial de P. A. Clément :
Le *Cami Ferrat* est bien le
chemin muletier, 1

Enigme épigraphique, 2

O. Pujol : Le capitaine
Pontier 3

J.-P. Chabrol : Document pour
servir à l'histoire religieuse, 4

M. Daudet : Texte intégral du
Recueil des convives, injures
et calomnies... (cité dans le
N° 105) 5

P. Rolland - Les listes
d'absents "phanatiques",
camisards des Cévennes en
1703 - 5. Communauté de St-
Martin de Campselade, 6 à 9

Dr Ph. Gautier : Table des
matières du manuscrit
Falguière, 10 à 12

Y. du Guerny - Etat des
maison et moulins -
Mandagout (1551). Avèze
(1561), 13 à 15

G. Roussel : Les "entrées" à
Pont-Saint-Espirit, 16

Questions, 17

Réponses, 17 - 19

Informations, Publications, 20

Association Font-Vive

(Créée à Génolhac en 1961)

Fondateurs : Jean PELLET (1924-1990), Pierre RICHARD (1918-1968)

Lien des Chercheurs Cévenols

(Créé à Génolhac en 1975)

Fondateurs : Jean-François BRETON (1922-1985), Jean PELLET (1924-1990)

Publication réalisée avec l'aide : du Parc National des Cévennes, des Communes de Concoules et Génolhac

Bureau :

Président : Yannick Chassin du Guerny

Rédacteur en chef : Pierre A. Clément

Trésorier : François Penchinat

Secrétariat-Abonnements - Courrier : Marcel Daudet - 34 av des Verveines 93370 Montfermeil

Comité de Rédaction :

A. Alègre de la Soujeole - M. Caby - P. Cabanel - R. Calcat - A. Claveirole - G. Collin - C. Crosnier - E. Dumas -
A. Durand-Tullou - H. Duthu - F. Girard - J.B. Elzière - Ph. Joutard - C. Potay - O. Poujol - R. Poujol - D. Travier -
A. Venturini - M. Wiénin.

La reproduction des articles, dessins, cartes, reprographies, est interdite sans accord de la Rédaction et des auteurs.

Cotisations :

Annuelle commençant le 1er janvier de chaque année : **100 francs.**

De soutien : **150 francs.**

Vente au numéro : **25 Francs.**

Versement :

Par chèque bancaire : **L.C.C. FONT-VIVE**

Par chèque postal : **L.C.C. - Compte 2000 14 C MONTPELLIER**

Les versements, ainsi que tout courrier concernant L.C.C. : questions, réponses, textes à paraître, etc..., sont à adresser au **Secrétariat-Abonnements Courrier** (adresse ci-dessus).

Commission paritaire des publications et Agences de Presse - Certificat d'inscription n° 57172.

Imprimé par ICHTUS S.A.R.L. 30240 CALVISSON

La neuvième journée des généalogistes amateurs cévenols

aura lieu le **samedi 24 août 1996,**

à **La Résidence Clair Logis, 816, Haut Brésis à Alès**

(itinéraire fléché à partir de la rue du faubourg du Soleil)

Programme :

A partir de 9 h 30 accueil des participants, distribution des dossiers comportant badges, liste des participants,...

10 h : Ouverture de la journée, bilan de l'année et présentation des conférenciers.

10 h 10-11 h 00 : "Deux patronymes toponymes cévenols", par Raymond Vierende.

11 h 00-12 h 00 : Consultation des documents, échange entre les participants et visite à la Librairie Occitane.

12 h 00-14 h 00 : Repas pris sur place.

14 h 15-15 h 15 : "Les aventures d'un huguenot cévenol émigré à Augsburg", par Jean Voisin-Roux.

Jusqu'à 17 h 00 : échanges entre les participants, consultation des œuvres.

Le *Cami Ferrat* est bien le chemin muletier

Depuis de longs siècles, les érudits se disputent sur la signification du "*cami ferrat*".

Ce nom se retrouve souvent dans les compoix occitans et dans les cadastres napoléoniens. Il est très fréquent dans les régions montagneuses et accidentées.

De nombreuses hypothèses ont été avancées, mais aucune preuve n'a été apportée par leurs auteurs.

Il est fréquent de lire qu'il s'agit de chemins qui auraient été rechargés avec des scories du minerai de fer en provenance des forges artisanales.

On a prétendu aussi que ce terme désignerait les chemins suffisamment compactés pour que puisse y circuler les chariots équipés de roues cerclées de fer.

Une explication plausible voudrait que le "*cami ferrat*" serait l'héritier en occitan de la "*via ferraria*". Celle-ci était l'une des voies quittant Rome. Elle se serait appelée ainsi car c'est par cet itinéraire qu'auraient été transportés à dos de mulet les lingots de fer. Dans un même ordre d'idée, le sel aurait été la principale marchandise transitant par la "*via salaria*" et le vin aurait laissé son nom à la célèbre "*via vinaria*".

Une interprétation voisine voudrait que la "*via ferraria*" eût été la voie empruntée par les forgerons/*ferrarii* ambulants.

Là encore c'est le grand encyclopédiste du VII^e siècle, Isidore de Séville (570–636), qui nous met dans le droit chemin. Cet évêque wisigoth avait consulté quantités de textes grecs et romains qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il les a résumés dans ses précieux "*Originum sive etymologiorum libri*".⁽¹⁾

Il y a consacré un chapitre intitulé "*De itineribus*"⁽²⁾ qui nous donne la classification des grands itinéraires. Il définit en particulier ce qu'est le "*semita*", à savoir la moitié en largeur de l'"*itineris*". Il précise ensuite: "*Semita aut hominum est, callis ferrarum et pecudum*", ce qui peut s'interpréter par "le sentier est [suivi] par les hommes, le *callis* [est suivi] par les bêtes ferrées et par les brebis". Par bêtes ferrées, il faut entendre les mules et les mulets que les romains ferraient lorsqu'ils accomplissaient de longs trajets sur des chemins rocheux ou caillouteux.

Cette interprétation du "*callis ferrarum*" se retrouve dix siècles après dans la classification des voies de l'Andalousie. On y distinguait au XVII^e siècle les "*carreteros*", c'est-à-dire les chemins de char, et les "*caminos de herradura*", les chemins des bêtes ferrées.⁽³⁾

La piste Isidore de Séville paraissait comme la plus logique. J'en ai eu la révélation, par le plus grand des hasards, en me penchant récemment sur les "Aveux et dénombrements des biens et facultés" de la paroisse de Balmes, aujourd'hui rattachée à Barre-des-Cévennes.

Dans cette enquête⁽⁴⁾ qui date de 1687, il est question d'un "patural" de 133 cesterées qui confronte du pied la rivière de Malzac et du chef "l'aiguevers" qui fait la division avec Molezon ainsi que "le chemin muletier" qui va du Plan [de Fontmort] à Barre. Quelques lignes plus loin ce même chemin est appelé "le chemin ferrat" et plus loin encore "le chemin ferrat des muletiers".

Ainsi ce document, apparemment d'un intérêt très local, nous livre la solution d'une énigme qui a intrigué des centaines de chercheurs du monde entier.

Cette découverte fortuite nous rappelle qu'un texte qui semble très anodin peut toujours contenir de précieuses informations pour les historiens. Il demeure donc indispensable de ne pas se focaliser sur tel ou tel objectif et de ne pas omettre de grappiller ça et là des renseignements utilisables par les scientifiques.

Pierre A. CLÉMENT

-
- 1.- L'édition PETIT peut être consultée à la Bibliothèque Municipale de Montpellier.
 - 2.- Liber XV, chapitre XVI.
 - 3.- Pierre PONSOT - *Système de transports et développement économique en Andalousie occidentale (XVIe-XIXe siècle)* in Annales ESC, n° 6, nov.-déc. 1976. Le castillan **herradura** dérive de **ferratum**.
 - 4.- AD34 - C 2967.

Un de nos adhérents, Jean Agniel, de Salindres, nous soumet l'énigme suivante :

ARVEYTRFERMYANTONIOVSOVICRECHBLIM
IORKVENTAVZENSIBENEONDRETRYFOVPCHY
GODFRENCVMTERAINMAKSOV

Il s'agit d'une inscription, soigneusement gravée en relief sur un linteau intérieur, au départ d'un escalier, dans une maison abandonnée dans le sud de l'Ardèche, sur la commune de Grospièrres. Sous cette inscription et sur toute sa largeur figurent deux demi guirlandes bornées par trois fleurs à cinq pétales.



Qui peut dire :

Quelle langue ? Quelle époque ? Quelle signification ?
Quel intérêt ?

Le capitaine Pontier

1767 - 1853

par Olivier POUJOL

Dans le cimetière protestant de Vébron, une pierre tombale, posée au sol, porte, protégée et cachée par la mousse, l'inscription suivante :

*Ci-gît le brave Capitaine Pontier
Du terrible 57ème.
Il sût sur le champ de bataille,
Braver le feu, le fer, et la mitraille.*

La représentation d'une Légion d'Honneur entourée de deux branches de laurier, et celle de deux sabres croisés, complète cette martiale épitaphe.

Ses états de service sous la Révolution et sous l'Empire apportèrent à Pontier la considération de ses compatriotes cévenols et une juste réputation de bravoure. Son dossier, conservé au Château de Vincennes (Archives de la Guerre, registre 3132, officiers 1791–1847), permet de reconstituer, un peu sèchement il est vrai, les étapes de son itinéraire militaire. Né le 25 octobre 1767 au valat de Nogaret, commune de Saint-André-de-Valborgne, Pierre Pontier s'enrôla au 4ème bataillon du Gard, faisant partie de la 57ème demi-brigade, le 8 novembre 1792. Caporal le 1er juin 1793, sergent le 1er frimaire An II, sergent-major le 10 floréal An III, il devient sous-lieutenant, dans la 57ème demi-brigade, le 5 thermidor An III. Il est promu lieutenant le 13 avril 1807 au 57ème Régiment d'Infanterie de ligne et, peu après, gagne son grade de Capitaine dans ce même régiment, auquel il a consacré sa carrière. Officier sorti du rang, il sert bien et fait bien servir; il connaît la comptabilité d'une compagnie et est très à même de pouvoir commander, dit de lui un de ses supérieurs.

Pontier fit toutes les campagnes de la Révolution. Il fit les campagnes des trois premières années de la République à l'armée des Pyrénées-Orientales. Celles des deux années suivantes à l'armée d'Italie; celles de l'An VI aux armées d'Angleterre et d'Helvétie; celles des 7ème et 8ème années à l'armée du Rhin; celles de l'An IX à l'armée du Rhin et sur les côtes de l'Océan; celles des 12ème et 13ème années au camp de Boulogne; celles de l'An XIV et 1806 à la Grande Armée. Il fut blessé d'un coup de feu au cou le 22 octobre 1793, à Trouillas, armée des Pyrénées-Orientales; d'un coup de lance au corps à la bataille de Zürich le 3 vendémiaire An VIII; d'un coup de feu au genou droit à la bataille de Moeskirch le 15 floréal An VIII. Il se distingua particulièrement le 17 ventose An VII, à la prise de Coire (Suisse).

Sa conduite lui avait mérité la Légion d'Honneur, reçue alors qu'il servait comme sous-lieutenant dans le 57ème Régiment. Il était bien noté par ses chefs : *"Bon officier, quoique médiocrement instruit; il a plusieurs actions de guerre qui lui font beaucoup d'honneur; sa conduite et sa moralité ne laissent rien à désirer."* Le 16 mai 1807, son chef de bataillon écrit: *"Il est membre de la Légion d'Honneur et le plus ancien sous-lieutenant du régiment. Sa conduite militaire lui a mérité plusieurs fois des éloges. Enfin il est d'une moralité irréprochable."*

Au passage de la Bérésina, il fut fait prisonnier de guerre, le 30 novembre 1812. Il rentra en France le 1er octobre 1814 et fut licencié le 6 septembre 1815.

La chute de l'Empire met un terme à sa carrière militaire. Par son mariage avec Louise Atger, du Rey (mas-étape sur la route de la Can, à l'embranchement de Barre), il fixa sa résidence à Vébron, dont il devint un des notables sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Il est le beau-frère de François Vincent, pasteur de Vébron-Rousses de 1808 à 1863, qui a épousé Henriette Atger, sœur de Louise, toutes deux héritières aisées d'une prolifique lignée par qui de nombreuses familles du pays ont encore de lointains liens de cousinage. Maire de Vébron en 1833, Pierre Pontier présida pendant quelques années tranquilles aux destinées de son village d'adoption jusqu'à la Révolution de 1848. Puis, il se retira des affaires locales et décéda le 31 décembre 1853. Le capitaine en retraite Aimé Carrière lui fit rendre les honneurs militaires. Comme François Vincent, il était veuf depuis 1845, année où Henriette à 55 ans, puis Louise Atger à 72 ans disparurent presque ensemble les 26 février et 27 mars. ^[1] Dès 1823, membre du Consistoire réformé, Pontier participa à la construction du Temple. Pendant le cours de son administration, il fit aménager, autour des deux ormes séculaires attribués à Sully, la vaste place plantée de beaux marronniers que nous admirons aujourd'hui. Il aimait, dit-on, faire faire l'exercice aux jeunes gens sur la place. Le haut de la place est bordé de bâtiments neufs dont une maison d'école contenant une salle de mairie. On doit en effet à la municipalité de Pierre Pontier, qui se donna corps et âme à cette entreprise, le bâtiment de l'actuelle mairie de Vébron destiné à l'école communale protestante (école communale confessionnelle de la Loi Guizot), au logement de l'instituteur et à la salle de mairie. Le chantier, arrêté plusieurs fois, dura quinze ans à cause de difficultés de financement. La mairie-école fut ouverte peu après la Révolution de 1848, qui avait amené le remplacement du capitaine Pontier.

Le capitaine Pontier et son épouse nous ont laissé leur visage dans deux beaux portraits d'époque Louis Philippe, conservés aujourd'hui au château Roux par Mr Robert Poujol. Le capitaine, vieilli, mais visage coloré et encore énergique sous ses cheveux blancs; Louise les traits graves, l'aspect austère.

Tel est le cours de cette vie qui reflète son époque. Ce soldat de la Révolution, ce capitaine d'Empire, ce notable de la Monarchie de Juillet, a su donner toute sa mesure dans ces années peu ordinaires. Cette évocation n'aurait de l'intérêt que pour les seuls vébronais, si elle ne rappelait aussi cette légion de soldats, de sous-officiers, d'officiers qui, partis des Cévennes, servirent dans les armées de la Révolution et de l'Empire. On ne peut s'empêcher de rapprocher Pierre Pontier de Jean-Henri Sanguinède (1777–1855). Né à Barre-des-Cévennes, protestant lui aussi, baptisé à Vébron par le pasteur Molines, il s'engagea dans les grenadiers en 1799 et fit

dans cette arme pratiquement toutes les campagnes de Napoléon. Lui aussi fut couvert de blessures, fut décoré de la Légion d'Honneur en 1809 et parvint au grade de capitaine le 15 décembre 1812. Par contre, cet officier des grenadiers continua sa carrière sous la Restauration et prit part à la guerre d'Espagne de 1823 avant de prendre sa retraite à Barre. Mais surtout, il tint un *carnet de route* où il consigna, jour après jour, toutes ses étapes. Robert Wiblé en a publié une analyse, complétée par la publication de quelques lettres adressées à son frère Charles Sanguinède resté à Barre, dans trois arti-

cles parus il y a vingt ans: *Vieille correspondance cévenole... Jean-Henri Sanguinède, capitaine de Grenadiers* (Lou Païs, n° 221,222,223, août-novembre 1976). On se rend compte, à lire son carnet, qu'entre les épisodes périlleux des combats, le métier militaire consistait avant tout en marches et contremarches incessantes et interminables. Sanguinède et Pontier ont parcouru à pied l'Europe entière. Nul doute que revenus dans leur montagne, à Barre ou à Vébron, ils se connaissaient et s'échangeaient des souvenirs de leurs vies parallèles.

[1] - Nous avons retrouvé, au-dessus de la tombe du capitaine Pontier, la très intéressante pierre tombale d'Henriette Atger Vincent, une des plus anciennes (la plus ancienne ?) du cimetière protestant de Vébron. Elle est riche de signification dans son extrême sobriété. Aucune ostentation, contrairement à la pierre de son beau-frère qui rappelle la gloire passée d'un vivant; pas de référence religieuse sous la forme d'un verset biblique, simplement une identification par lettres initiales pour ceux qui l'ont connue et l'anonymat pour après. La voici:

H A V
décédée le
26 février
1845

Document pour servir à l'histoire religieuse des Cévennes

par Jean-Paul CHABROL

Depuis longtemps, je suis à la recherche de documents sur les relations entre catholiques et protestants. Contrairement à ce que la mémoire orale (fin XIXe-XXe siècle) suggère, elles furent plus conflictuelles qu'on ne le pense, au XIXe siècle surtout. Bien entendu, ces conflits ne sont pas comparables aux guerres de religion. Il n'empêche qu'ils furent relativement nombreux (conflits municipaux à propos de l'appartenance religieuse du maire ou des conseillers, conflits autour des propriétés laissées vacantes, conflits à propos de l'école, etc.).

En voici un exemple concernant la commune de Barre sous le premier Empire.

Merci d'avance à tous les chercheurs du L.C.C. qui voudront bien m'adresser des documents ou des références d'archives.

Lettre du maire de Barre (n° 84) à M. le sous-préfet de Florac du 9 juillet 1809

[Source: Archives municipales de Barre]

"Dans tout le temps, la plus parfaite union avait régné parmi les habitants de cette commune. Quoique professant deux cultes différents, elle n'avait pas même été altérée dans le temps le plus orageux de la Révolution ^[1]. Ce n'est que depuis six ou sept mois que la même harmonie n'y règne plus et que l'on voit les esprits de l'un et l'autre culte s'agiter et professer des propos choquants les uns contre les autres, capables de faire naître des rixes et émeutes populaires. L'on voit aussi des familles mixtes, chez qui la plus parfaite union avait toujours régné, vivent aujourd'hui dans la plus grande désunion et dans le trouble à cause de la différence d'opinions religieuses; notamment Louis Roux, ci-devant cordonnier, dont la femme est protestante. Celle-ci, suivant sa coutume, un dimanche que l'on célébrait le culte protestant où elle allait, prit une petite fille qu'elle a, de l'âge d'environ un an et demi, sur ses bras pour la prendre à l'assemblée. Le mari, comme un furieux, fut la lui arracher de ses bras au milieu de la rue, en présence de la foule qui allait à l'assemblée, qu'on y hurlait comme les loups ^[2] et qu'il voulait la prendre à la messe. Il est même prétendu qu'il y eut une petite rixe entre ledit Roux et quelques personnes qui y étaient présentes mais qui, heureusement, n'eut pas de suites. Je ne sais d'où proviennent toutes ces divisions mais elles me font craindre pour la sûreté publique et je croirais manquer à

mon devoir et compromettre ma responsabilité, si je ne vous instruais de tout afin que vous pesiez dans votre sagesse les moyens qu'il y a à prendre pour y remédier et prévenir les troubles et le désordre dont cette commune est menacée."

[1] Allusion à la période de la Terreur durant laquelle l'église de Barre fut transformée en temple de la Raison et le clocher fut démoli. Nous ignorons les réactions des catholiques. On peut se douter qu'ils furent hostiles à ces mesures. Malheureusement, les archives manquent ou sont muettes.

[2] "Hurler comme des loups" semble une expression (souvent ?) utilisée à l'encontre du culte protestant !

Un siècle auparavant, en mai 1702, le maire de Barre surprenait une assemblée au Magistavols: *"Étant à l'entrée de ce hameau qui est composé de quinze ou seize familles, j'entendis dans la première maison sur ma droite la voix d'un homme qui bafouillait je ne sais quoi d'une voix haute et dolente (c'est-à-dire plaintive), et comme je tendais l'oreille pour discerner quelque mot de cette unique voix, j'entendis sur ma gauche dans une autre maison un bruit bien plus grand et qui effectivement ressemblait à un hurlement des loups. Je mis dès lors pied à terre et étant entré dans la cour de cette maison sur la gauche, j'y trouvais une femme qui tremblait, ayant les yeux fixés en haut et l'ayant frappé d'un bâton, elle cessa d'abord son tremblement. Et m'étant introduit dans cette maison, j'y trouvais environ une vingtaine de personnes, hommes et femmes, qui étaient alentour d'une personne, ne sachant s'il était homme ou femme, étant dans un lit, suspendu à plus de quatre pieds de terre, qui ressemblait à une bière..."*

Petit recueil des convices¹, injures et calomnies contenues aux livres que ceux de la R.P.R. ont signé par leur crimes pour pervertir les peuples et les porter à la rébellion

La méthode que Calvin, Bèze et les autres ont gardé pour pervertir le pays des Cévennes, est qu'ils ont envoyé par les mains de tentateurs de petits livres en français qu'ils faisaient donner à ce peuple grandement curieux de lire.

Après les livres ils y envoyèrent des ministres et des maîtres d'école, lesquels ayant gagné les gentilshommes et les meilleures maisons par leurs livres et par leur hypocrisie, feignant qu'ils ne désiraient rien tant que de réformer les abus de l'Eglise, vivre selon les St Evangiles et délivrer le même peuple de la tyrannie papistique.

Ayant (dits), quoique les principaux les portèrent aux grandes furies, à renverser les églises, démolir les autels, voler la sacristie, massacrer les prêtres et les religieux, et de saisir des biens ecclésiastiques.

Les livres principaux qu'ils firent semé aux Cévennes sont la Confession de foi de Théodore de Bèze, et les livres de Calvin, ceux de Duplissis Mornay, ceux de Philippe de Marnix. Et depuis trente ans ils y ont semé plusieurs libelles diffamatoires, plusieurs livres contre votre majesté et vos ministres d'Etat. De ce grand nombre de livres nous recueilleront ceux que nous offrons à votre majesté pour lui faire voir l'état déplorable dans lequel sont ceux de la R.P.R.

En leur confession de foi faite par un consentement des français qui désirent vivre selon l'Evangile, c'est-à-dire selon l'ugonotisme², ces convices sont contenues à la présente. Ils accusent le roi et ses officiers de tyrannie, disant qu'on les persécute parce qu'ils soutiennent la vérité.

A l'article 28^e ils condamnent les assemblées de la papauté pour être (disent-ils) sans vérité de Dieu, c'est-à-dire athées, pour avoir corrompu les sacrements, reçu toutes sortes de superstitions et toutes idolâtries, c'est-à-dire être sacrilèges, criminels, de lèse majesté divine, pour être sorciers, magiciens et idolâtres.

A l'article 24^e, il médisent des prêtres, des religieux et des bons catholiques, disant hardiment que le célibat des prêtres, les voeux monastiques, la confession, les indulgences et tout ce que nous faisons en notre Eglise procède de la boutique de Satan.

La Confession de foi de Théodore de Bèze au point septième dit que le dieu des papistes n'est qu'un fantôme, un Dieu sorti de leurs têtes, un faux Dieu qui n'est ni parfaitement juste, ni parfaitement miséricordieux. Le Pape (dit-il) renonce à Jésus-Christ, persévère au reniement de Dieu, est l'Antéchrist, le fils de perdition, plus ignorant que la bête brute, menant en enfer les âmes à pleines charrettes reniant la Parole de Dieu et les anciens Conciles. Il dit que les cardinaux sont avarés, simoniques, bougres, empoisonneurs, que les archevêques et évêques sont bêtes cornues, brigands, larrons, ignorants, n'enseignant que pollution et abomination, que leurs vicaires ce ne sont que vermine, les prêtres que bateleurs, moqueurs de Dieu et du monde vivant, (*négociant*) le Sacrifice de Jésus-Christ, le vendent tous les jours un même prix que Judas, que la confession n'est qu'une idolâtrie infâme et une vilaine superstition.

Les livres de Philippe de Marnix appelés tableau des différences de la religion, sont libelles fameux remplis de sacrilèges, blasphèmes, bouffonneries. Ils décrivent d'un accent si étrange la Sainte messe et toutes nos cérémonies, que ce n'est pas des merveilles si ceux de la RPR ayant lu ces livres disent qu'ils aimeraient mieux mourir que d'ouïr messe. Il dit que l'Eglise romaine est remplie non seulement de meurtriers, voleurs et ravisseurs, mais, qu'on ne peut nommer sans horreur,

de sodomistes, athées, épicuriens, moqueurs de Dieu, blasphémateurs, parjures, traîtres, empoisonneurs, assassins, enchanteurs. Il écrit aussi que le Pape est l'Antéchrist, la bête de l'Apocalypse. Pour les cardinaux, archevêques, évêques, prêtres et religieux, ils ont leur origine des Papes qui sont hérétiques, renieurs de Dieu, blasphémateurs, athées, moqueurs de toute religion, enrichissant le St Siège par l'argent, suscitant tumultes, schismes et séditions, ayant pour serviteurs des Caïns.

Ces livres sont ordinairement entre les mains des ministres aux maisons des gentilshommes des Cévennes. Ils ont été souvent imprimés à la Rochelle, à Sedan et à Genève, et après dispersés par toute la France pour animer le peuple contre le Pape, les évêques et les ecclésiastiques. Les ministres prêchent et écrivent ces pernicieuses doctrines, et tous ceux de ladite RPR n'ont rien autre à la bouche pour nous objecter ce qui s'oppose merveilleusement à nos convictions.

L'année 1625, ils firent imprimer à Genève et puis distribuer par toute la France des petits livres convicieux sous le nom de consolation des fidèles, entre lesquels celui qui a pour titre La Croix arborée est notable. En ce livre comme en tout autre de la dite RPR, l'Eglise romaine ne est charbonnée sous le nom de hiérarchie malicieuse, impie, abusant de la facilité des peuples, et de leur brutalité aveuglant les princes. Il qualifie souvent le Pape du nom de l'Antéchrist, de fils de perdition, de fils de Bélial³. Au feuillet 100 de ce livre nous lisons ces paroles ; y eut-il jamais orgueil pareil à celui de la hiérarchie. Voyons nous pas à la fête cet amant qui en veut à Mardochee. Voyons l'issue de ce glorieux sanguinaire, ici parlant de votre majesté.

Comme nous inférons des autres livres qu'ils ont écrit en même temps, où ils parlent plus ouvertement, et pensons nous que Dieu supporte plus longuement cette feinte piété sous laquelle sont tant d'impies.

Serait-il possible que Dieu favorisât tant de parjures, fraudes, trahisons, perfidies, malices, calomnies, meurtres, violements, incendies, qui se font sous prétexte de piété et de justice. La méchanceté étant venue à son comble -je dis comble, car après avoir violé le sacré nom de Dieu qu'on invoque aux promesses et sermons-, que pourrait-il sortir enfin de plus noir et de plus indigne de l'homme. N'est-ce pas fait en épicurien ou athéiste de se moquer de telles promesses sous prétexte qu'elles sont faites aux hérétiques. Quand il n'y aurait que cela, il faut que Dieu se réveille et qu'il venge un tel outrage fait à son nom. Il dit plusieurs injures à votre majesté et à votre conseil, vous comparant aux plus cruels tyrans décrits à la Ste écriture, vous pronostiquant toutes sortes de malheurs et prophétisant mille bonheurs à la RPR.

L'an 1627, Joseph Poyade, ministre maintenant de St Hippolyte, fit imprimer un livre de sermons entre lesquels au sermon de l'Antéchrist il assure que le Pape est hypocrite, détestable et cruel, persécuteur des fidèles, et pour rendre odieuse sa Sainteté il dit que les Papes sont adultères, incestueux, empoisonneurs, traîtres, idolâtres, sodomites, sanguinaires, athées, assurant que 13 Papes ont été adultères, 3 coureurs de bourdeaux, 19 incestueux, 11 sodomites, 7 dresseurs de bourdeaux, et qu'ainsi la Cour de Rome est pire qu'une caverne de brigands, étant le réceptacle de tous les hommes exécrables.

Voilà, Sire, les pernicieux livres qu'on a fait semer par les Cévennes, et on en sème tous les jours de plus convicieux*, et de plus contraires à votre Etat, faits par de Moulin Dulincourt et autres ministres, à quoi si on ne remédie promptement il est à craindre que Dieu n'abandonne votre France.

1 - Ces mots "convicieux" et "convicieux" ont fait l'objet d'une question dans la n° 103, et des réponses dans le n° 104.

2 - Huguenotisme : doctrine des huguenots. Rappelons que le nom de huguenot vient de l'allemand "eidgenossen" qui signifie "confédérés", en l'occurrence les Genevois qui pronaient une confédération contre le duc de Savoie.

3 - Dans le Nouveau Testament, "Bélial" désigne le diable.

Les listes d'absents, "phanatiques", camisards des Cévennes en 1703

Nous poursuivons la publication des listes concernant camisards et "phanatiques" des archives du ministère des Affaires étrangères et du carton C185 des archives départementales de l'Hérault (cf LCC n° 100 pour indications sur ces sources).

7. Communauté de Saint Martin de Campselade

*7. St Martin de Campselade - cette paroisse est composée de...
13 hameaux ou villages, de 90 maisons, et environ 300 communicants
Bassurels de 26 maisons est le principal lieu éloigné d'un demi quart
de lieue, Magdelene Theron, et François Carteyrade font bien, tout
le reste du lieu, et de la paroisse fort mal. excepté quelques uns
catholiques de Creysoules.*

7. St Martin de Campselade. Cette paroisse est composée de 13 hameaux ou villages, de 90 maisons et d'environ 300 communicants
Bassurels de 26 maisons est le principal lieu éloigné d'un demi quart de lieue. Magdelaine Theron et François Carteyrade font bien, tout le reste du lieu et de la paroisse fort mal excepté quelques anciens catholiques de Creysoules

Ci-dessus, reproduction et transcription de la partie concernant Saint Martin de Campselade de la troisième page de "l'Etat des Cévennes de Mende pour la religion" conservé aux archives du ministère des Affaires Etrangères (vol.1640).

Ci-dessous, transcription de la liste détaillée des Archives du ministère des Affaires Etrangères (vol. 1640, folio 174) reproduit page suivante.

1703

174

Etat de ceux qui se sont distingués en mal de la paroisse de St Martin de Campselade

Bassurels

Jaques Bourgade, Marie Verdier sa femme, David, Jaques, Jean, Pierre, Louis les trois premiers avec les atroupés.

Raymond Verdier, Eleonor et Etienne Coueurs

Claudine Grousset; Magdelene, Jeanne, Claudine, Pierre; la premiere et le dernier avec les atroupés.

Madelen Terond, Jeanne, Marie, Jean, Pierre, Claudine, Geminards ses enfants, les deux derniers coueurs.

Pierre Pontier, Jeanne Provancal, sa femme, Pierre, Guilhaumes, Jeanne le premier coueur.

Jaques Grousset, françoise Philip sa femme, Françoise, Jaques et Jean qui est avec les atroupés.

Tout le reste dangereux si on en excepte François Carteyrade.

Creissoules

Antoine Broussoux, Louise Lozeran, Louis

Estienne Geminard anne arbousset. Jeanne, Anne, Claudine, Marie; Suzanne et Jean les deux derniers coueurs.

Jean Bourgade, Jeanne Verdier, Jean, Jeanne, Marie, Louise fanatiq.

Jaques Gaufre, Jaques, Jeanne, cour.

David Bourgade, Louise Atger sa femme, Pierre, Marie, Suzanne, David et Louise, les deux derniers coueurs.

Jaques Bourely, Jeanne Arbousset sa femme, Marie, Anne, Jeanne, Theodore Jaques avec les atroupés.

Les Salides

Diane Sauvaire, Marie, Diane, Margueritte, Jean, et autre Jean fanat. ou avec les atroupés.

Jean Causse, Marie Martin; Antoine, Jaques, Louis, Isabeau Suzanne très dangereux

Jean Valat Guilhaumes, Marie Marguerite, Marie Antoine Pontier, Pierre, Antoine, Jean Henry Jeanne, tous avec les atroupés

Jaques Daniel, François, Esther, et Isabeau fanatiq ou avec les atroupés.

Jean et Guillaume Valat dit La riviere avec les atroupés. Pierre Recoulin Jeanne, Marie, Estiene qui est avec les atroupés.

Tout le reste dangereux. Excepté les familles de François Pontier, de Guillaume Rocheblave, et de Marguerite Blanc veuve d'Antoine Bourrel.

Xest

Thomas Amat Izabeau Aurès, sa femme, Thomas, Antoine, Margueritte, Isabeau, Jeanne Louise.

Jaques Chabbal, Margueritte Pontier sa femme, Jaques et Claudine danger.

Antoine Chabbal. Izabeau Amat, sa femme, Margueritte, Jaques, Antoine, Henry dont deux sont avec les atroupés.

Jean Chabbal Margueritte Perier, Suzanne, Marie, Pierre, Jean, Jaques, les trois derniers avec les atroupés

Tout le reste dangereux.

Le Mazillon

Estienne Carteyrade, Suzanne Causinage Marie, Suzanne, Estienne les deux derniers avec les atroupés

Jean Roux, Marthe Valat sa femme, André, Jean, Marthe. Tout le reste dangereux, aussy bien que presque toute la paroisse. C'est la paroisse ou on fit la premiere

assemblée de jour et ou on y fit assister le Curé [voir note 1 page suivante], passage et retraite des atroupés.

Actes de ceux qui se sont distingués en mal de la parville de St. Martin de Campselade

Bassurels.

Les Salides.

Jacques Bourgade, marie verdier tafe. David, Jacques Jean, pierre, Louis et trois premiers avec les atroupés.

Diane Sauvage marie, Diane, Marguerite Jean, et autre Jean Jean. ou avec les atroupés.

Ramonard verdier, Léonor et Chénate Bourcous

Jean Faulle, marie murby; Antoine Jacques, Louis; Tabeau Suzanne tres Dangereux

Claudine grouillet; maydelene, Jeanne, Claudine, pierre; Le premier, et le dernier avec les atroupés.

Jean valent qui Kaumy, marie marguerite, marie

madeleine Leond, Jeanne, marie, Jean, pierre, Claudine, geminard et les autres, les deux derniers Bourcous.

Antoine pontier, pierre, Antoine, Jean Henry Jeanne, tous avec les atroupés

Pierre pontier, Jeanne prouancal, tafe pierre, qui Kaumy, Jeanne, le premier Bourcous.

Jacques Daniel, François, Collet, et Tabeau Janahy ou avec les atroupés.

Jacques grouillet, francoise philip tafe francoise, Jacques, et Jean qui est avec les atroupés.

Jean et Guillaume valent dix la rivière avec les atroupés

Tout le reste Dangereux si on ne les accepte francois Fureyade.

Tout le reste Dangereux. l'accepté les familles de François pontier, de qui Kaumy, de qui Kaumy, et de marie. dans une Antoine Bourcous.

Reilloules.



Antoine Broulloua, Louise Louis.

Rest.

Estienne geminard, anne ardboulet. Jeanne, anne, Claudine, marie; Suzanne et Jean, les deux derniers Bourcous.

Thomas amant Tabeau avec, tafe Thomas, Antoine, Marguerite, Tabeau, Jeanne Louise.

Jean Bourgade, Jeanne verdier, Jean Jeanne, marie, Louise Janahy.

Jacques Rabbal, Marguerite, pontier tafe Jacques et Claudine Dangé.

Jacques guespe, Jacques, Jeanne, Louis.

Antoine Rabbal, Tabeau amant, tafe Marguerite, Jacques, Antoine Henry, dont deux sont avec les atroupés.

David Bourgade, Louise atyer la tafe pierre, marie Suzanne, David et Louise, les deux derniers Bourcous.

Jean Rabbal marie, guis. Suzanne marie, pierre, Jean, Jacques, les trois avec les atroupés

Jacques Coustely, Jeanne ardboulet tafe marie, anne, Jeanne, Theodore Jacques avec les atroupés.

Tout le reste Dangereux

Le Mazillon.

Estienne Fureyade, Suzanne Rustinag marie Suzanne, Estienne les deux derniers avec les atroupés

Jean Roua, matthe valent tafe André, Jean, matthe.

Tout le Rest, Dangereux, mais bien que presque toute la parville est acceptée, on ne peut pas aller de jour et on ne peut aller à l'ère, passage et retraite des atroupés.

[1, note de la page précédente]. A la fin de l'année 1701, l'inspiré Etienne Gout, de St Martin de Campselade, oblige le curé Bugarel, de Fraissinet de Fourques, à se mettre à genoux sur les ruines du temple de Bassurels, pendant que d'autres fanatisaient autour de lui. (Source : Mémoire de Meynadier contre l'abbé du Chaila cité par Bost, Les prophètes du Languedoc, Revue Historique CXXXVII).



St Martin de Campselade

David et Jacques Bourgades freres, Guilhaumes Daudé
Estienne Verdier, François Eusiere, François Aigouin —
Jean et Pierre Vaquiers, Thomas et Hanric Chabals
freres

St Martin de Campselade

David et Jacques Bourgades freres, Guilhaumes Daudé, Estienne Verdier, François Eusiere, François Aigouin,
Jean et Pierre Vaquiers, Thomas et Hanric Chabals freres

7° St Martin de Campselade, cette paroisse a 400 —
communians 80 garçons, 75 filles, en tout 555.
hameaux —
Bassurels, Mas Supérieur, le mas du Puiol, le moulin de
Barre, Creyssoules, les Bastides, les Salides, le mas delon,
le mas de Xest, les Fons, Reurier, le Masiliou,
las Crottes,

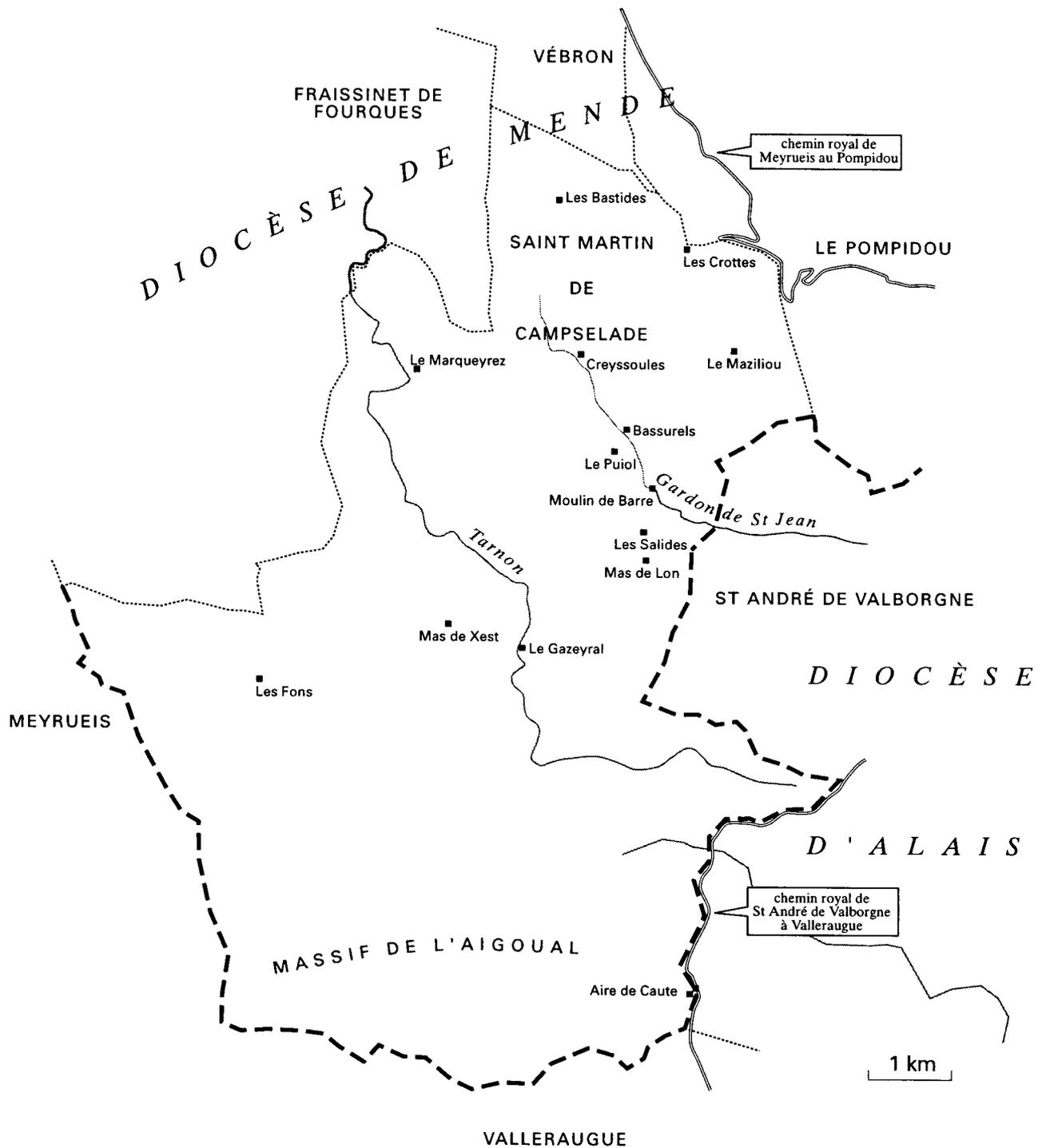
8° Villages voisins de l'Aigoal, le Marquerez
le Gazeyral, Riauzier, Aire de Caute, Lesperou, —
Cap de Coste, la Croix del Serre, la Saleyrede; —
Jonctanels, lous Aubrets, Malbosc, Campron, Campis,
Genestoux, Tourguelhe, Tourguelhette, Noujaret,

Archives du ministère des Affaires
Etrangères folio 118

7° St Martin de Campselade, cette paroisse a 400 communians 80 garçons, 75
filles, en tout 555.

Bassurels, Mas Supérieur, le mas du Puiol, le moulin de Barre, Creyssoules, les
Bastides, les Salides, le mas delon, le mas de Xest, les Fons, Reurier, le Masiliou,
las Crottes,

8° Villages voisins de l'Aigoal, le Marquerez, le Gazeyral, Riauzier, Aire de Caute,
Lesperou, Cap de Coste, la Croix del Serre, la Saleyrede, Jonctanels, lous Aubrets,
Malbosc, Campron, Campis, Genestoux, Tourguelhe, Tourguelhette, Noujaret



Prochain article : Fraissinet de Fourques

Messieurs Jean-Louis Bruguière, Pierre Clément et Henri Pagès, adhérents du Lien des Chercheurs Cévenols, me font part d'une erreur de lecture dans la liste de "l'Etat des Cévennes de Mende" concernant la communauté du Pompidou : il faut lire Salenc, et non Telenc (?) comme je l'ai indiqué. Mr Pagès me signale également qu'il faut lire Ségreville et non Seyreuille (?), et que Algoulis du Crémat est sans doute Aigouin du Crémat mal compris ou mal recopié par le scribe. Merci à tous ceux qui, en signalant les erreurs, nous permettent d'utiles rectifications.

Table des matières du manuscrit Falguière

(consistoire du Vigan)
Communiqué par le docteur Ph. GAUTIER

•Situation géographique de Montdardier ; et son élévation au dessus du niveau de la mer.....	1 & 2
•Titre de l'auteur avec la date où fut commencé ce livre.....	3
•Livre du Consistoire de Montdardier où se trouvent consignés les baptêmes et mariages de cette Eglise ainsi que les procès-verbaux des faits et actes de cette Eglise depuis l'année 1575 jusqu'en 1578	10 à 13
•Lettre missive du consistoire du Vigan à celui d'Aulas, touchant le recouvrement d'un pasteur et où on constate que l'Eglise de Montdardier était constituée à la date de l'année 1561.....	4 & 5
•Liste des Pasteurs de la viguerie du Vigan en l'année 1568 ; et où se trouve mentionné celui de Montdardier	6
•Liste, ou tableau généalogique de la famille noble de Montdardier, famille des Ginestous, depuis le commencement de la réformation jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes en l'année 1685	8 & 9
•Requête à Monseigneur de Danvil.....	14 À 16
•Distribution du montant du bénéfice d'Avèze et Montdardier par M. Vatiblien, Pasteur, de Ginestous et autres anciens. Autre distribution des bénéfices de Roques et de Blandas, aux pauvres	17 & 18
•Discipline dans l'Eglise par les anciens et le pasteur M. Vatibien de 1575 à 1578.....	19 à 46
•Acception de la confession de foi et la discipline par le Pasteur, les anciens et les principaux membres de l'Eglise : 1575-1578	46 & 47
•Lettre missive du colloque tenu à Anduze le 13 août 1576.....	48
•Attestation d'honnêteté donnée au sieur Bonhomme notaire de Montdardier, à l'occasion de son mariage avec Marceline Salze, 12 octobre 1576.....	49 à 51
•Baptêmes et mariages de l'Eglise de Montdardier tirés du registre du Consistoire de cette Eglise des années 1580 à 1583	52 à 56
•Baptêmes et mariages tirés des registres de l'Eglise de 1598 à 1606	57 à 72
•Argent trouvé au bassin pour les pauvres de 1653, mois de mars à août	73 à 75
•Annexion de l'Eglise de Soubeyras à celle de Montdardier. Ordonnance relative à ce que Soubeyras doit fournir à celle de Montdardier en 1666, d'après la transaction du Consistoire du Vigan	77 à 79
•Département des frais du Ministère de François Ginestous, dit Le Cabanis, y compris l'Eglise de Soubeyras, l'Escoutet, en l'année 1657.....	80 à 82
•Extrait d'un registre des naissances, mariages et décès des protestants de Montdardier, y compris Soubeyras de 1668 à 1670, pendant le ministère de M. Rebotier, Pasteur.....	83 à 94
•Mémoire des Livres ou registres délivrés à Mr Boissière, curé de Montdardier par le Consistoire de cette Eglise en 1685	95 & 96
•Noms des Pasteurs qui ont desservi l'Eglise de Montdardier, y compris Soubeyras, de 1564 à 1685.....	97 & 98
•Rôle des frais du Ministère de Montdardier pour l'année 1683.....	99 à 102
•Détail des frais entre les protestants de Montdardier et ceux de Soubeyras	103 & 104
•Convention entre les protestants de Montdardier et le sieur Claude Atgier régent d'Ecole et diacre, 1670.....	105
•Abjuration des protestants de Pommiers faisant partie de l'Eglise de Montdardier en l'année 1685.....	106 à 110
•Cadavre du sieur Puechmary, protestant du Vigan natif de l'Escoutet, traîné sur une claie après avoir été embaumé (avec détail).....	111 à 113
•Inventaire des pièces concernant l'achat d'un terrain, pour la construction d'un Temple à Montdardier - 1667-1668 - et délibération, par laquelle les maçons sont priés de hâter cette construction	114
•Lettre du Consistoire du Vigan aux ministres de Genève en mai 1561, pour les prier de leur envoyer un ministre.....	115 & 116
•Rasement du château de Montdardier et requête du roi par information du pillage par le Duc de Rohan. La dite requête présentée par Dlle Marie de Vabre et son fils, Charles de Ginestous, 1628-1629	117 à 121
•Soumission aux ordres du roi et au Duc de Noailles, à l'occasion de l'assemblée de Lacan, où 2 chefs furent tués par les protestants ; les sire de Boisvert, capitaine, et le sieur de Grange, frère du précédent, Lieutenant de dragons, 1686	122 & 123
•Rôle des pauvres des paroisses de Montdardier, ses hameaux et Soubeyras, l'Escoutet, et argent distribué le 25 janvier 1682.....	124 à 127

2^e Registre

•Sources d'où ont été tirés les notes du deuxième registre	1
•Abjuration des protestants des paroisses de Montdardier et Soubeyras depuis 1677 à 1687	2 à 15
•Tableau contenant les noms des personnes qui abjurèrent et leur âge	16 à 19
•Baptêmes et mariages catholiques de plusieurs membres de la famille de Ginestous et d'Assas, 1687 à 1690	20 à 24
•Catalogue de ceux qui reçurent la confirmation en 1696, y compris le pasteur François de Ginestous et sa fille Marguerite	25
•Ensevelissement du pasteur François de Ginestous, le 18 août 1697, devenu catholique	26
•Le même nommé maire de Montdardier en l'année 1693. Son gendre François d'Assas le remplaça après sa mort	26
•Famille de Charles de Ginestous, seigneurs de Montdardier, frères et soeurs du pasteur.....	27 à 29
•Démolition des temples des Cévennes, y compris celui de Montdardier. Note tirée d'un extrait d'un psautier appartenant au grand-père de Thomas Falguière libraire à Ganges	30
•A qui furent vendus les matériaux du Temple de Montdardier et pour quelle cause servirent-ils, 1706.....	30
•Délibération de la Communauté afin d'activer les travaux de la construction du Temple, 31 octobre 1672.....	31 & 32
•Délibération à l'effet de vendre le métal de la cloche servant à sonner les heures de la messe et du presche, et de refaire la cloche.....	33 à 35
•Beau trait de M. François de Ginestous ministre de l'Eglise de Montdardier	36
•Baptême de l'enfant Causse le 21 septembre 1685 par le ministre Ginestous, en présence de M. Boissière, prêtre de Montdardier.....	37
•Baptêmes et mariages faits dans le temple de Montdardier pendant les années 1684 et 1685, où les Eglises de Viguerie du Vigan ne pouvaient se réunir, leurs temples étant fermés	38 à 49

•Rôle des frais du Ministère à Montdardier pendant l'année 1683, M. de Ginestous étant pasteur de cette Eglise et de celle de Soubeyras	50 à 56
•Refonte de la cloche de Montdardier en 1678. Délibération du 20 septembre	57 à 60
•3 ^e refonte de la cloche de l'horloge en l'année 1714 et en 1836, une 4 ^e refonte	61 à 64
•Diverses requêtes des Nouveaux Convertis pour le soulagement des frais des Dragons et autres troupes.....1689 à 1692.....	65 à 72
•Ordonnances pour le paiement du foin et autres pour le logement des Dragons en 1694.....	73 à 76
•Compte de ce qui a été fourni au Lieutenant de Bourgeoisie Granier, de Pommiers, et autres sommes fournies à l'Inspecteur des compagnies de bourgeoisie, le sieur de Gabriac.....	77 à 79
•Achat et réparation des fusils de la compagnie des soldats de bourgeoisie de Montdardier et Pommiers, suivant l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant, du 20 octobre 1702.....	80 à 83
•Enlèvement d'une des deux cloches au clocher de l'Eglise catholique de Pommiers par les camisards en 1703, et exploits de la compagnie de bourgeoisie de Pommiers	84 & 85
•Souci donné au comte de Gabriac par les camisards qui firent beaucoup de dégâts à Ganges et qui vinrent jusqu'à Montdardier, brûler l'Eglise catholique, mars 1703.....	86 & 87
•Délibération prise par ma Communauté, à l'effet de murer le village pour se défendre contre les camisards, et requête à l'Intendant pour être autorisés à faire les réparations urgentes	88 à 91
•Dépenses pour la fermeture de Montdardier en 1706, par le Consul Antoine Falguière. Extrait de ses comptes	92
•Départ de Montdardier par M. Boissière, curé de cette paroisse en 1703, par peur des camisards	92
•Enlèvement des vases sacrés et autres ornements de l'Eglise par les camisards et destruction de l'Eglise, ce qui obligea les habitants catholique à affermer une autre maison pour tenir leur culte.....	93 à 95
•Ordonnance des vicaires généraux, pour le relèvement de l'Eglise brûlée par les camisards. 1712 et devis des réparations	96
•Ordonnance du père Tongas, pour construire une nouvelle Eglise sous l'horloge actuelle.....	97
•Lettre de l'Intendant au sujet des camisards et détail des frais faits pour la fermeture de Montdardier. 1713-1714 (11 juin 1713).....	98 à 103
•Répartition de frais sur les Nouveaux Convertis de Montdardier en 1776, par M. Daudé.....	104 & 105
•Deux lettres du sieur de Beausire, aux Consuls de Montdardier en 1706, donnant des ordres	106
•Liste de noms de quelques protestants de Montdardier, qui ont obtenu le pardon dans les affaires passées. 6 noms	107
•Rapport du sieur de Beausire avec le sieur Antoine Falguière, consul de Montdardier en 1706	107
•Requête des Nouveaux Convertis de Montdardier et Soubeyras, contre les frais mis à leur charge par M. Daudé en 1706, pour le logement et nourriture des Dragons	108 & 109
•Lettre de l'Evêque d'Alais au Consul de Montdardier, afin qu'il comprenne les Nouveaux Convertis de Soubeyras, pour tous les frais.....	110
•Requête des Nouveaux Convertis de Montdardier et de Soubeyras, pour être déchargés de partie des frais de logement et nourriture des Dragons et autres troupes, 1706.....	110 à 114
•Réfugiés au Vigan, Jacques Aguze notaire et autres habitants de Montdardier par peur des camisards en 1703 et 1704 (Le curé Boissière).....	115
•Confirmation des enfants par l'Evêque d'Alais le 15 septembre 1708, parmi lesquels ceux des nouveaux convertis de Montdardier.....	116
•Abjuration des protestants de Montdardier pour se marier en 1742 : François Janel du mas de Jean Gros, donné comme modèle	118
•Le second modèle est fourni par Jean Duran de Roquemaure (Soubeyras), du 17 mai 1746.....	119
•8 autres fils de nouveaux convertis abjurent les erreurs protestantes pour se marier depuis l'année 1742 à celle de 1753	119
•Jeunes gens nouveaux convertis de Rogues et Soubeyras, qui abjurent dans l'Eglise de Rogues pour se marier, de 1739 à 1752	120
•Pasteurs figurant dans les registres de l'Eglise réformée d'Avèze, qui ont fait les baptêmes et mariages des protestants de Montdardier, de 1745 à 1788	121
•Baptêmes et mariages des protestants de Montdardier, depuis l'époque du désert à l'Edit de 1787	122
•Protestants de Montdardier qui firent leurs déclarations de mariage devant le Juge, en l'année 1788.....	123 à 129
•Baptême de César Salles de Conduzorgues du 2 août 1790 (Civil).....	129
•Logement des dragons à Montdardier, de 1785 à 1786, et rôle des journées de Falguière consul	130
•Délibérations du conseil municipal de Montdardier, concernant la recherche d'un lieu commode pour bâtir un nouveau temple, le 7 mai 1833, et le 20 mai, même année	131 à 134
•Assemblée de Lacan, surprise en 1686	135 à 144
•Ordre établi pour la garde du fort de Montdardier, en octobre 1628	147 & 148
•Dépenses faites pour le fort de Montdardier, en 1592	149
•Délibération relative aux fortifications de Ganges en 1628.....	144 à 146

3^e Registre

•Famille de Ginestous-Montdardier. Branche protestante	1 & 2
•Preuves de protestantisme, donnée par Jean de Ginestous de 1601 à 1605.....	3
•Ordre de démolition du château et fort de Montdardier par le Duc de Ventadour en 1609	4
•Serment d'Union des Eglises du colloque de Sauve en l'année 1594.....	5 à 8
•Testament de Jean de Ginestous, juillet 1624	9 à 11
•Ordre du duc de Rohan, à la communauté de Montdardier, de payer 6 livres pour frais de la garnison au fort de cette localité, 1626	12
•Frais dépensés pour le fort de Montdardier, 1626	13 à 15
•Quelques notes sur Etienne de Rousset, gendre de M. de Ginestous, Juge du Vigan, 1625-1629.....	16 & 17
•Quelques notes sur Philippe de Codur, Pasteur, autre gendre de M. de Ginestous-Montdardier.....	18 & 19
•Argent fourni en 1628, pour la communauté de Montdardier, pour la cause du Duc de Rohan.....	20
•Démolition du château de Montdardier en 1628, portion de frais fournie par la communauté d'Avèze.....	21
•Entreprise de la citadelle de Montpellier, où mourût Gabriel de Ginestous-Montdardier 1628	22
•Noms de ceux qui furent tués ou faits prisonniers lors de l'entreprise de la citadelle et relation, 1628.....	23 & 24
•Baptême de 2 jumeaux de Charles de Ginestous et autres enfants composant sa famille, 1648	24
•Ministère de François de Ginestous, de Montdardier, à Avèze, Molières et Montdardier. 16 septembre 1685.....	25

•Premier acte de son ministère 1651. Baptême d'Elisabeth de Ginestous sa soeur, fille de Charles et de Jeanne de Bonnail	26
•Frais du ministère de François de Ginestous, sieur du Cabanis et du sieur Agulhon diacre en 1658.....	27 à 29
•Procès entre le sieur du Cabanis et la Communauté protestante de Montdardier au sujet de ses gages de pasteur, 1661.....	30 à 34
•Frais du ministère du sieur du Cabanis, à Avèze en l'année 1665	35 à 36
•Baniment donné par Dlle de Sauvaire au paiement des frais du ministère de François de Ginestous, pasteur des Eglises de Molières et d'Avèze en 1662.....	37
•Arrêt du roi à François de Ginestous, pasteur, portant défense de desservir les 2 églises de Molières et Avèze ne pouvant en desservir qu'une seule (Eglise) et qu'un député d'Avèze devait se rendre au synode à Alais pour demander un ministre. Le dit Leuze député en 1664.....	38
•Le synode d'Alais affecta M. de Ginestous à l'Eglise de Molières et dit que celle d'Avèze contribuerait aux frais du ministère de cette dernière Eglise, 1664.....	39
•Règlement entre les Consistoires et Communautés d'Avèze et de Molières au sujet des gages du pasteur de Ginestous, en l'année 1665	40 à 42
•Extraits de divers actes de l'Eglise réformée de Molières pendant les années 1663 à 1667.....	43 à 50
•Deuxième époque du ministère de François de Ginestous à Montdardier. Divers baptêmes, entr'autres celui d'Anne de Ginestous, sa fille (1654). Mariage de cette dernière avec François d'Assas, le 25 juillet 1684, et le baptême de leur fils François d'Assas le 15 juillet 1685.....	51 à 54
•Règlement des gages du ministère de F. de Ginestous, sieur de Montdardier, ministre de cette Eglise en 1683.....	55 & 56
•Noms des Eglises, Communautés et hameaux où le culte protestant était interdit et qui vinrent se marier ou faire baptiser leurs enfants à Montdardier, 1684-1685.....	57 à 59
•Beau trait du pasteur François de Ginestous dans le temple de Montdardier en juillet 1685.....	60
•Preuves de la démolition du Temple de Montdardier, 13 septembre 1685, après la démolition des autres.....	61
•Dernier baptême avant l'interdiction de l'Exercice, Pierre Fadat, de Mandagout 22 juillet 1685, et baptême de Jean Causse 21 septembre 1685 après l'interdiction.....	61 & 62
•Baptême de Claude d'Assas-Ginestous, petit-fils du pasteur, le 22 juin 1687.....	63
•Autres baptêmes après l'interdiction de l'exercice et où l'ancien pasteur de Ginestous assiste, 1695 et 1696.....	64 à 66
•Lettre du duc de Noailles à Noble François de Ginestous le félicitant de son abjuration et lui faisant connaître qu'une 2ème pension lui était accordée. 3 décembre 1685	67
•Catalogue de ceux qui reçurent la confirmation en 1696, où le pasteur Ginestous figure et sa fille.....	68
•Décès de Jeanne de Bonnail, mère de François de Ginestous, le 2 mars 1687, et celui du pasteur, 1697.....	69 & 70
•Généalogie de la famille de Ginestous-Montdardier et partie de celle de d'Assas.....	71 & 72
•Département des deniers royaux et autres en 1696 où François de Ginestous assiste comme maire.....	73 à 78
•Testament du pasteur de Ginestous du 15 août 1697, et testament de François d'Assas, gendre du précédent du 24 avril 1693	79
•Abjuration de François de Ginestous et de François d'Assas son gendre à Montpellier le 11 novembre 1685, entre les mains de Monseigneur l'Evêque de Viviers.....	79
•Lettre de Jean de Ginestous aux Consuls du Vigan en 1622, où il témoigne son affection aux Eglises.....	80
•Brevet d'une charge de Capitaine, accordé par le roi à Jean de Ginestous ou Charles en 1627.....	81
•Requête présentée au roi par Marie de Vabres, veuve de Jean de Ginestous, et Charles son fils contre le démantèlement du fort et château de Montdardier, du 13 février 1630.....	81
•Ordonnances de Montmorency, donnant charge à Gisard et Jean de Ginestous de surveiller le fort de Montdardier, 1587	82
•Garnisons dans le château fort de Montdardier pendant les guerres de Rohan, pendant les années 1625 à 1629	83 à 92
•Documents sur la famille protestante de St Julien (qui ont fourni le résumé de 2 articles de la société de l'Histoire du protestantisme Français en 187 (?)).....	93 à 107
•Renseignements fournis par noble François de Ginestous-Montdardier, sur son passage à la Faculté de Saumur le temps qui avait précédé son passage à la faculté, le commencement de son mariage avec mademoiselle Marguerite de Faure et les naissances de ses enfants (5 filles) et les décès de ses parents.....	108 à 111
•Extrait de naissance des enfants de Charles de Ginestous, père du pasteur et décès de ce dernier	112 & 113
•Jugement de l'Intendant d'Aguesseau du 3 juillet 1684, contre un grand nombre de pasteurs des Cévennes interdisant le culte réformé. Il fût accompagné de plusieurs autres qui comprirent tous les pasteurs	114 & 115
•Tableau contenant les baptêmes des enfants de l'Eglise de Montdardier et Soubeyras en 1684 et 1685, et l'endroit de leur naissance (hameaux de Montdardier et Soubeyras)	116 à 118
•Formules d'extraits de baptême de quelques enfants protestants de quelques communautés dont l'exercice public était interdit en 1684 et 1685, et qu'on apportait à Montdardier à cet effet, bien qu'ils n'eussent qu'un ou deux jours.....	119 & 120
•Minute d'articles biographiques sur la famille Ginestous-Montdardier, destiné à la société de l'histoire protestante de France.....	122 à 134
•Relation de l'arrestation de François Bénézet, proposant martyr au Vigan et assassinat de Marie Flavier, veuve Vilaret, qui avait trahy (sic) ce proposant et à qui Parlongue et Gibert arrachèrent la langue, mars 1752	135 & 136
•Note sur le château de Montdardier et les rapports de la famille de Ginestous avec la viguerie protestante du Vigan, 1626 à 1628.....	137 à 141
•Quelques notes sur la famille d'Assas-Montdardier. Cette famille qui était protestante devint catholique à l'époque de la Révocation de l'Edit de Nantes, 1685. Elle descendait des Peyregrosse.....	142 à 144

L'Eglise de Montdardier, desservie aujourd'hui, 1910, par M. le Pasteur d'Avèze, ne compte que quelques familles protestantes

Nota : Le Manuscrit Falguière, dont a été extrait cette "Table des matières", a été récemment déposé aux Archives du Gard.

Etat des maisons et moulins en Cévennes

au XVI^{ème} siècle

par Y. CHASSIN du GUERNY

Mandagout 1551 (AD30 C 1763-1764)

Du vendredi 7 août 1551

« *estime faicte aulx maysons de la paroisse de Mandaguots par nous Pierre Paris et Anthoine Barthélémy preudhommes et avec nous Anthoine Escot et Dédier Baudier destraires et aussi Jehan Abric, de la Planque, baille dudit lieu de Mandaguots et Jehan Fenals du mas de Guozimarie prudhomes et indicateurs dud. lieu de Mandaguotz a nous baillés par les procureurs et habitans dud. lieu et jurés de nous monstret, confronter et désigner lesd. maysons ce que ont fait comme s'en suit* »

et premièrement:

Pierre MARTIN, un hostel où fait fouguaque, partie terrenc partie soulié, bâti à pierre sèche, couvert de lauzes et de paille, porcieu couvert de paille, four mégié pal celeste ouvert, cour clause

Bernard ESCOT, un hostel en pierre sèche, couvert de lauzes et paille, four mégié, cour clause

à *Bel Luoc* [Beaulieu]

Mr Jehan SALZE une maison en crote, chaux et sable, couverte de lauzes

Claude MARTIN au nom de sa femme une maison en crote, bâtie à chaux et sable, chambre en solié, galerie découverte, four séparé couvert de lauzes, porcieu

Claude MARTIN, autre maison en soulié chaux et sable couverte de lauzes

Mre Jehan SALZE, maison bâtie à chaux et sable, couverte de paille

Hean ALIBERT, maison en soulié, bâtie à chaux et sable couverte de paille

à *las Faysses*

Jean MARTIN del Serre, un mas où fait clède, bâti à chaux et sable, couvert de lauzes
au mas del Soulié

Anthoine JOURNET une maison où fait foguane, partie crote partie terrenc, couverte paille et lauzes, four à pain, cour clause, cazal haut bâti, plus petit palhier séparé

Pierre de NAVAS une maison en soulié

Jehan SERRE une maison foguane, partie soulié partie en terrenc, couverte de lauzes, étable et palhier au dessus, cour clause
au mas del Serre

Jehan MARTIN del Serre, une maison fouguaque en crote et soulié, étable séparée, berbiziel, dessus autre étable et palhier

Andrieu SERRE une maison où demeure, crote et soulié, couverte de lauzes, étable, cazal ayant de hauts murs tendant à ruyne, four à pain et cour clause

au lieu des Crozes

Loys SERRE une maison fouguaque, partie terrenc crote et soulié, porcieu, cour le tout bien édifié, couvert tout de paille, cour clause
au terroir de Sabouros

Jean NADAL cazal de maison en ruyne
au mas de Fadat

Jehan MARSIE d'Aulas, une maison en crote, clède, le tout couvert de lauzes, bâti à chaux et sable, cour clause

Jean MARSIE d'Aulas et Etienne FADAT

autre maison par indivis, petite, bâtie comme dessus

Etienne FADAT une maison crote et cour clause

Guillaume RICARD d'Aulas, une maison soulié et terrenc

Etienne FADAT une petite palhière en solié, bâtie pierres et chaux, couverte de lauzes

Daudé et Etienne FADAT un four par indivis

Pasqual SERRE au nom de sa femme une maison en terrenc

Jean NADAL, maison couverte de lauzes et paille

au mas del Cros

Bremon BODON del Cros, maison en solié couverte de lauzes, étable méchant solié, palhière dessus commencé prêt à couvrir

Jean DEL CROS maison bâtie à pierres et chaux, crote et terrenc couverte de lauzes, palheret et étable dessous, four à pain et patis

22 août 1551

« *avaluation destremen et estime fait aux maisons jardins, cazals, patis, colombiers et molins de Mandagotz per nos Pierre de Paris et Gabriel Sabatier preudhommes, Dedié Baudier et Simon Benezech destraires, ensemble Pascal Corona et Pierre Abric preudhommes et indicateurs à nos baillés par les procureurs dud. Mandagotz per nos ressus et sermentés pour nos montrer... se que cy après s'ensuit* »

au mas de la Peire

Pierre ABRIC une maison crote et solié, étable, palhier, porcieu, galinié, four à pain, couvert lauzes et paille, cour clause et patis

Antoine ABRIC une maison, idem, couvert de lauzes

Mre Anthoine MORIER une maison crote et solié couvert de lauzes

Barthélémy CORONA une maison en solié, patis devan

Anthoine ABRIC plus jeune 1 cazal en ruyne

Jaume TEULO [Teulon] 1 maison en solié et terrenc, étable, palhier, cazal, porcieu, galinié couvert de lauzes, cour clause et patis

Anthoine BONFILH une maison crote et solié partie découverte, restant couvert de lauzes

Andrieu ABRIC une maison en solié

Pascal CORONA une maison partie en solié et terrenc, four à pain, tout couvert de lauzes, cazal cour clause et patis

hoirs d'Anthoine PRALONGUE maison en solié couverte de lauzes, cour clause

Pierre FENIELS [Finiel] une maison crote et terrenc, four à pain, cour clause

Jehan FENIEL une maison partie crote et solié, couverte de lauzes

Pierre FENIEL une étable

Andrieu ABRIC une maison en solié et terrenc couverte de lauzes, porcieu et patis clause

Guillaume VALZ une maison en solié couvert de lauzes
au Castel

Andrieu SERRE une maison crote et solié, porcieu, galinié couvert lauzes et paille, cour clause

Jehan de NAVAS une maison terrenc et solié, porcieu, cour clause... couvert lauzes et paille

Anthoine MARTY del Castel une maison en terrenc couverte de lauzes, palhier couvert de lauzes et patis

Gabriel MARTIN une maison découverte

Andrieu NADAL une maison partie crote et terrenc, le tout couvert de paille, cour clause et patis

Marguerite FENIELE un cazal

Guillem BOLZE une maison en terrenc couverte de lauzes, cazal découvert prêt à couvrir, cour clause

hoirs d'Anthoine FENIELS une maison crote et terrenc couverte lauzes et paille

Mathieu ROSSEL une maison crote et terrenc, four à pain couvert de lauzes, cazal, cour clause

Jaume PERTUS une maison en solié et terrenc, couverte de lauzes

Miquel BOSQUIE une maison crote et solié et terrenc porcieu, four à pain, cour clause et patis

au mas del Torn

Jehan MARTY [?] del Torn une maison crote et solié, palhier le tout couvert de lauzes, four à pain mégié

Miquès GUONELE une maison crote et solié, étable, palhié, four à pain, le tout couvert de lauze, four mégié à tout le mas, cour clause

N. MARTY une maison a terrenc, couverte de lauzes

Guimme SERRE une maison crote et terrenc, four mégié avec tout le mas, patis

Bernat CORONE une maison crote et solié, four mégié

au mas de la Guosmarie

Jehan FENIEL maison crote et solié, four à pain couverte lauze et cour clause

Nadal ASEMA une maison partie crote et terrenc

Jehan FENIEL une maison pailhié et patis

Guillem ASEMA une maison, idem

Anthoine SERVEL, de Montjardin, une maison idem

Daudo VALES une maison, idem, cour clause, couverte de paille

Anthoine PLANQUE une maison idem, étable pailhié, porcieu, galinié, le tout couvert de lauzes et paille, cour et cour clause

au mas de la Combe

Jehan PRALONGUE médesin, une maison crote et solié et terrenc, étable, palhier couvert lauzes et paille, cour clause, patis et trèlhat

Jehan CEVERAC une maison idem, cazal cour clause

Anthoine CEVERAC jeune une maison, idem

Anthoine CEVERAC jeune autre maison, four à pain, cour clause, cazal, patis

au mas de Navolz

Marcelin FORT une maison en solié et terrenc couvert de paille, cour clause, four à pain et patis

Anthoine ESPALIEU une maison idem

Jaume VIDAL une maison idem

Jehan ABRIC de Navolz une maison idem, couverte de lauzes et cour clause

Guillem PRALONGUE de Navolz une maison, berbiziel cour clause partie couvert de lauzes et paille

Jaume MONTANHO une maison idem

Anthoine CEVERAC vielh une maison idem

au mas de las Combos

Jean ABRIC une maison idem, couverte de lauzes, jasse, cour clause et patis

Jehan CAMBECEDES une maison idem, partie couvert de lauzes et paille, cour clause et patis

Loise RICARDE une maison idem

au mas de la Planque [Planco]

Jehan ABRIC une maison idem, et partie à pezenc, four, étable pailhié, porcieu, galinié, partie couvert lauzes et paille, cour clause et patis

Pierre ABRIC, une maison, étable, palhier, porcieu, galinié cour clause et patis, couvert lauzes et paille

Anthoine PLANCO [Planque] une maison, idem

Guillem PLANCO, une maison idem, four à pain mégié avec Andrieu PLANCO

Andrieu PLANCO une maison, four à pain mégié couvert paille et lauzes

au mas de la Boissière

Guillem ALLIBERT une maison crote et solié et terrenc, étable, palhier, porcieu, galinié, couverte lauze et paille, cour clause et patis

au mas de la Burguie

Pierre FENIEL une maison, idem avec palhié, porcieu galinié, berbiziel couverte lauzes et paille, four à pain et cour clause

au mas de Gatges

Jean DEL CROS maison couverte de lauzes, four à pain mégié, cour clause

Jaumet MARTY une partie de maison, porcieu et patis

Lucio FOLQUIE une maison couverte de paille

Claude... FIELLAUTINOS [?] une maison, four, cour clause

Guillem ABRIC, une maison idem

Catherine ABRIQUE une maison idem

au mas del Prat

Jehan SALZE partie de pailhier couvert de paille

André SALZE autre partie de palhier

Estève SALZE autre partie de palhier

Mre Jolien ARBOS une maison couverte de lauzes

au terroir des Combetes

hoirs de Simon SALZE, une maison ou fait de clèdes couvert de paille

Anthoine MARTIN une maison, étable, palhier, four à pain et cour, partie couvert de lauzes et paille

au mas des Balmeles

hoirs d'Anthoine ABRIC, une maison idem, étable, le tout couvert de paille tendant à ruyne

Marcelin RANDON une maison étable et porcieu a terrenc le tout couvert de paille

au moulin Ricard

Guillem et Jean RICARD un moulin meullant à une meulle sur la rivière de Corbière avec sa resclauze « mal en ordre »

au mas des Balmeles

Anthoine GABRIAC pour sa femme une maison en méchant solié partie a terrenc, porcieu et patis couvert de paille

Jean MARTIN une maison, couvert de paille partie découverte tendant à ruyne, porcieu patis et cazal

les habitants des Balmeles un four mégié

au mas de Roas

Jean RICARD un palhier étable

au mas de Fraissinet

Valentin BENICQUE une maison en solié et pailhier

Anthoine MOYNIÉ une maison partie en solié partie à terrenc, étable séparée chemin entre deux, cazal et patis

Jehan MOYNIÉ une maison

Claude BENIQUIERE une maison

Guillem MARTIN une maison et cour clause

au terrado de Redonel

les habitants de Ferrussac une maison découverte

Loys ROSSEL de Lanuéjol une maison

tendant à ruyne, cazal et patis

au moulin de Planco [Planque]

Jean et Pierre ABRIC de la Planque un moulin à blé avec une « molo molen » et sa paissière del valat de las Passes

au mas de la Vielha

Andrieu ABRIC de la Peire partie de maison avec étable et palhier couvert lauzes et paille, berbeziel, confronte la précédente

a Puech Arnal

Pierre ABRIC de la Peire une maison, idem couverte de paille et lauzes, cour clause et patis.

Samedi 15 d'aoust 1551

« comensurat et estimes faictes aux maysons de la paroisse du lieu de Mandaguotz par nous Jehans Daspres et Anthoine Bartholomey preudhommes et avec nous Anthoine Cot et Pierre Fabre destraires et aussi Jehan Ricart et Huguet Bofil preudhomme et indicateurs de ladite paroisse de Mandaguots et habitans de Coste Ubague a nous baillés par les procureurs baille et habitants dudit Mandaguots et juré per nous que hont dict mostré et confronté comme sansuit »

a l'Arboux

Guillem MALIE une maison où fait fougagne, pailhier, autre oustal partie en crote, partie en terrenc, prêt à couvrir le tout bien ediffié couvert de lauzes ou partie découvert, cour clause

Anthoine MALIE une maison où fait foguane, idem bâtie à pierres et chaux, couvert de lauzes, cour clause

Guillem GUIBAIL un ostal où fait foguane,

couvert de lauzes et patu ouvert; aussi cazal séparé par le chemin public

Anthoine MALIE cazal

Anthoine et Guillaume MALIE un four par indivis

Pierre FENIAL un ostal où fait foguane... aussi bâti pierre, couvert de lauzes, cour clause

Anthoine MARTIN une maison où fait foguane, pourcieu couvert de lauzes, cour clause

Jerdy MARTIN un ostal où fait foguane... à chaux et pierre, four à pain le tout couvert de lauzes, cour clause

Anthoine ABRIC un ostal où fait foguane et autre maison prête à couvrir, palhière, four à pain le tout couvert de lauzes, cour clause

noble Guillem BARRAL seigneur d'Arènes un ostal en soulié bâti à terre et pierre, couvert de lauzes, patu ouvert

hoirs de Jean THOULOUSE un hostel où font foguane, couvert de lauzes

lundi 17 août 1551

« *estimes faictes aux maysons suyvantes de la paroisse de Mandaguots par nous Pierre Paris et Anthoine Barthélemey... » au terroir de Coste Ubague*

Jehan GUIBAIL une maison où fait foguane, tend à ruine, bâtie pierre et terre, four à pain, le tout couvert de lauzes

Jean GUIBAIL autre maison palhier séparé, cazal, patu, celeste ouvert

Andrieu MARTIN un palhier en soulié bati terre et pierre couvert de paille

Bernard BOFIL une maison où fait foguane en soulié bâtie chaux et pierre, couvert de lauzes, four à pain et cour clause

Andrieu MARTIN une maison où fait foguane, idem

Guilhem VALDEIRON maison où fait foguane... séparé casal en terrenc commencé pour bâtir maison le tout bien édifié, couvert de lauzes, réserve la palhière, cour clause

Andrieu MARTIN une petite crotete

Antoine MARTIN une maison partie pierre sèche couverte paille et lauze; autre maison joignante commencée à bâtir en terrenc et decouverte

Guillem MARTIN un hostel où fait foguane, couvert lauzes, étable, cour clause

Anthoine MARTIN un hostel où fait

foguane, idem; et autre maison le tout couvert de lauzes

Jehan RICARD une maison fougiera, couvert de lauzes et four à pain, patu ouvert

Guillem RICARD une maison fouguanhe, couvert le $\frac{3}{4}$ de lauzes et le $\frac{1}{4}$ de paille, cour clause

à la *Guarda*

Guillem ALIBERT un barbizial, tant à ruyne

à la *Randonneira*

Jehan ABRIC un berbizial couvert partie lauze, partie paille et cazal

à la *Vieille*

Pierre FENIEL une pailhière, partie pierre sèche couvert paille et autre palhière, idem

au *terrado del Camp de la Vielhe et lieu dit le Camp de Nadal*

Anne TEULON un casal « elevat peire essuite »

Marquès GUONELLE une partie de berbizial, pierre sèche couvert de paille

Jean MARTIN un berbizial prêt à couvrir, pierre sèche

au *terrado du mas de Rouas*

Guillem RIBART une maison où fait foguane, couvert de lauzes partie chaux et pierre, partie pierre sèche, partie decouvert, étable, porcieu

Jean RICARD une maison où fait foguane; autre maison prête à couvrir pierre sèche, clède couverte de lauzes, étable tend à ruine, four à pain commun à quatre, cour clause

Guillem RIBARD fils de Jean, Jehan RICARD, Miquelle relicte de Pierre RIBARC et Guillem RIBARC viel un four à pain indivis, en pierre sèche

Antoine ABRIC un mas où fait foguane, étable et berbizial, four à pain, deux cours clauses, pailhier séparé

Guillem ABRIC un ostal où fait foguane, couvert de paille, four à pain séparé

Marguerite RIBARDE une maison où fait foguane

Guillem RIBARC une maison où fait foguane, idem

Avèze 1561 (AD30 C 1740)

Décembre 1561

« *Avualation destremen et estimes faicts aux maisons jardins patis cazals colombers et molins dud. Avèze por nos Pierre de Paris et Gabriel Sabatier prodhommes Antoine Cot et Simon Benezech destraires acompanhés* »

au *puech del Roire*

Foulcran BILANGES 1 maison où fait clède

au *mas de Capion*

Guillaume MARTIN dit Pouchounet 1 maison à 3 étages, étable porssieu, pailhier, galinié « obradou por tira la ceda au 4 fours et deux petits fours à peïn », cour clause, grande cour et colombier

au *mas del Caila*

Pierre VASSAS 1 maison, cour clause, casal et patis

Lois NISSELE 1 maison et cour clause

Anthoine GAUCELIN 1 maison et cour clause

Etienne del LIEURE 1 maison, cour clause et patis

au *lieu d'Avèze*

Jehan POLILHOU idem

Gabriel Coste 1 maison à 3 étages en partie et patis

la confrairie de N-Dame 1 maison et cour clause

Pierre RANDON idem

Guillaume ENTARIEU idem

Anthoine de ROBIEU 1 maison à 3 étage et cour clause

Thomas BONET idem

Gabriel COSTE 1 maison à 3 étages, cour clause et porssieu

Antoine DELACOMBE 1 maison à 3 éta-

ges, étable, pailhier, cour clause et patis

Estienne CAREL 1 maison à 3 étages

Estienne PELON 1 maison, étables, pailhiers, 1 crotte decouverte, cour clause

Antoine del TIEURE 1 maison partie à 3 étages, partie à 2, étable, porssieu, cour clause

François SOLIE 1 maison et porssieu, cour clause

Jean CABANIS 1 maison, cour clause

François FORNIER [ou Fornet] 1 maison, cour clause, cazal

Etienne PETIT 1 maison, cour clause

Mre Jean CABANIS 1 maison partie à 3 étages, partie à 2 et cour clause

Mr le prieur d'Avèze 1 clède et cour clause

Jehanne CAIRESSE 1 maison et cour clause

Jehan ALCAIS 1 maison et cour clause

Pierre BOREL 1 maison

Pierre CABANIS 1 maison partie à 3 étages, partie à 2 et cour clause

Antoine DELACOMBE 1 cazal et patis

Antoine VASSAS 1 maison et cour clause

Guergory LIEUSE 1 maison et cour clause

Pierre VALETE idem

Antoine CABANIS 1 maison à 3 étages

Antoine del LIEURE fils de Ramon 1 maison et cour clause

Jean COMBERNOS 1 maison

François COMBERNOS 1 maison et cour clause

la chappellenie de Ste-Catherine 1 maison à 3 étages

Antoine BORREL idem

hoirs de Antoine TRELHES idem

Etienne TRELHES 1 maison partie à 3 étages, partie à 2, partie en crotte, étable, pailhier, clède et cour clause

au *Camp Formental*

Lois CAIROL 1 molin massiés, maison au dessus à 3 étages, sur la rivière d'Arre au *terroir de la Fos*

Mre Antoine MORIER du Vigan 1 maison et colombier « despoupulé » et cazal

à *Falguiel près d'Aspros*

François NADAL 1 maison

à la *vitgiel de Granié*

Pierre GRANIE 1 maison

au *mas Arvieu*

Pierre JOHANI jeune 1 maison et cour clause

à *las Airos*

François FORNIE 1 pailhier et jasse

au *lieu dit la Boyssé*

Antoine DELACOMBE 1 maison partie « prete à metre soulié et la couvrir pierre et chaux »

Etienne CAREL autre partie de maison, idem

Jean PLANCHON du Vigan « une palheiro au soulié pierre et chaux couvert de lauzes court clause ».

Les entrées à Pont-St-Esprit

par G. ROUSSEL

Lorsque le roi ou un personnage important faisait son entrée dans une ville, il était d'usage que les notables du lieu se portent à sa rencontre pour le saluer et lui remettre des présents. C'est la commémoration de quelques unes de ces "entrées" que G. Roussel a relevé pour nous dans *l'Inventaire sommaire des A.D. du Gard antérieures à 1790*, dressé par Marcel Gouron, Archiviste en chef, en 1947. Certes, nos lecteurs pourront objecter que le Pont-St-Esprit n'est pas situé dans notre périmètre d'intérêt; cette ville constituait néanmoins un point de passage obligé pour le voyageur descendant la vallée du Rhône pour se rendre en Cévennes. Et puis ces entrées sont si pittoresques qu'elles méritaient bien de trouver place dans notre bulletin.

N.D.L.R.

8 décembre 1559. - Passage prochain de Marguerite de Savoie, tante du roi : on fera sonner l'artillerie et les tambourins; le conseil de la ville et les autres gens de qualité iront au-devant d'elle et feront présent d'un petit tonneau de vin.

31 août 1564. - Préparation des doléances à présenter au roi quand il entrera dans la ville; on exposera que les habitants des deux religions vivent en paix. On fera hommage d'un poêle de taffetas aux couleurs du roi (blanc, bleu et incarnat), avec les armoiries aux portes et des vins.

15 juillet 1612. - Le connétable de Montmorency et son fils venant de la Cour doivent arriver à Pont-Saint-Esprit bientôt : on les recevra avec toute l'honneur qu'il sera possible et apprez fait présent de vin et chasse; emprunt à cet effet; on agira de même pour le colonel d'Ornano et la marquise sa femme.

14 avril 1613. - Présents de vin au cardinal de Joyeuse et au prince de Maine.

23 avril 1617. - Madame de Montmorency, allant trouver son mari, va faire sa première entrée dans la ville : présents de chasse et de vin.

15 juillet 1629. - Arrivée du roi venant de Nîmes. Les rues où sa majesté passera seront couvertes et tapisées.

2 février 1642. - Préparatifs pour recevoir le roi : provision de 4 tonneaux de vin blanc et clair et pour en faire présent aux membres du Conseil.

21 janvier 1652. - Dépense pour voiturer à Paris des présents d'huile, olives et raisins de Damas, offerts à Frémont et Goullas, secrétaires du duc d'Orléans.

2 juillet 1656. - Présent de confiserie au comte de Bioules et à sa femme.

26 novembre 1656. - Présent au comte de Belloy : 4 barils d'huile d'olive, 6 barils d'anchois au poivre, 6 barils d'olives "picholines", 25 livres de raisins de Damas, 25 livres de belles figues de Marseille, autant de grosses figues d'Aiguaise, 25 livres de prunes de Brignoles.

9 septembre 1657. - Présent de 4 livres de sirop de Capileri à la comtesse de Belloy.

21 décembre 1661. - Présent au Prince de Conti : un baril d'huile d'olives, 15 ou 20 livres de belles "rabasses".

30 juillet 1662. - Présent de confitures sèches et de dragées à Monseigneur de Créqui, ambassadeur du roi à Rome. Présents de vin au duc d'Arpajoux, au comte de Grignan.

11 novembre 1663. - Présent de 43 pots de vin et bouteilles de verre à l'évêque d'Uzès.

30 décembre 1663. - Réception du marquis de Grignan. Présent de venaison.

6 septembre 1665. - Présent d'un grand bassin de confiture liquide, dragées et vins à madame de Picon.

2 juillet 1665. - Présent de poisson à la maréchale d'Ornano.

3 octobre 1666. - Entrée du duc de Verneuil (fils naturel d'Henri IV). Confection de robes rouges et des chapeaux noirs pour les consuls pour le recevoir.

15 mai 1678. - Présent d'un bassin de confitures et de vin au comte et à la comtesse de Roure.

2 avril 1730. - Première visite de l'évêque : présent de 2 douzaines de bouteilles de vin de Vienne; de 2 louis d'or de 24 l. pièce à ses domestiques.

15 novembre 1750. - Présent à la comtesse de Toulouse de 12 boîtes de confitures enjolivées de rubans de différentes couleurs, de 12 livres de bougies, le tout offert sur une table couverte de serge de soie blanche, ornée aux 4 coins de nœuds de rubans en or et argent et de 4 gros flambeaux de cire blanche.

5 juillet 1767. - Présent de 25 livres de belles bougies liées par des rubans blanc et rose, dans une corbeille couverte de taffetas vert, orné de guirlandes de fleurs et de cocardes, au gouverneur.

Autre présent de 12 boîtes de confitures séchées attachées avec des rubans, entourées d'un taffetas blanc, orné de beaux œillets et fleurs d'oranger, à la marquise du Roure.

10 février 1631. - Présent de vin à Mgr le Prince.

1663. - Présent de six douzaines de biscuits au sucre à Mr Dumain fermier du sel; autres aux évêques de Béziers, de Mende, au marquis de Castres, à MM. de Grammont, d'Alzès, du Roure, de Créqui.

1666. - Présent de poisson à la maréchale d'Ornano.

772 - Echanges Auvergne - Provence (J.-B. Elzière)

Un lecteur aurait-il des témoignages d'échanges commerciaux pendant l'Ancien Régime, principalement au XVIIe siècle, entre l'Auvergne et la Provence ?

Le cas précis qui m'intéresse concerne diverses alliances conclues entre des Ramadier (de St-Alban, Margeride) et des Isnard (Eygalières, région d'Avignon), au cours des années 1500-1550 ?

773 - Deniers pitte, deniers obole (J. André - 30132 Caissargues)

Dans le tarif des présages des provinces de France de 1618 (AD30 - C894), il est fait mention de deniers pitte et de deniers obole.

A quoi correspondent ces deux sortes de deniers ?

774- Confiscation des cabaux (A. Claveirole - 26000 Valence)

D'un testament reçu Me Pellet, notaire, en 1710 (AD48 - 3E3712, f°116), j'extrait le passage suivant :

"depuis le brûlement de ladite paroisse de Cassagnas et la confiscation des cabaux, lesdits Izac, Charles et Toinette Ausset ont été le seul secours du testateur et luy ont procuré le cabact qu'il peut avoir..." ; en reconnaissance, ils sont avantagés dans les dispositions testamentaires.

Ce texte fait clairement référence à la guerre des Cévennes et sans doute à des évènements de 1703.

Où puis-je trouver la relation de l'incendie de Cassagnas ? Existe-t-il, pour cette paroisse, un état des biens confisqués à ceux de la R.P.R. et, si ces biens ont été dispersés ensuite par adjudication, a-t-on trace des adjudicataires ?

Le terme "cabaux" recouvre, en principe, l'ensemble des biens mobiliers, cheptel inclus.

775 - Qu'est-ce que le "crespuech" ? (M. Calvayrac - 30100 Alès)

Mon ancêtre A. Lieuron, de St-Césaire de Gauzignan, ménager, dans son testament de 1622, souhaitait que ses héritiers fournissent à sa veuve, annuellement:

- deux saumées de blé, mercle
- six barrals de vin pur
- et trois barrals de *crespuech*
- un porceau de six livres (salé)
- une cane d'huile

[Me Ariges, notaire à Boucoiran - AD30 2E76/89]

Un lecteur pourrait-il m'indiquer ce qu'était le crespuech ?

776 - Famille d'Assas (J. Galtier - 97490 Ste Clotilde)

Dans l'inventaire du chartrier de Nogaret réalisé par Y. Chassin du Guerny (dont un exemplaire est déposé aux AD48), figurent:

- cote 21 - Pierre et Astorg d'Assas (de 1420 à 1456),
- cote 2/65 - Pierre d'Assas (1481),
- tous seigneurs de l'Holm, paroisse de St-Martin-de-Campcelade.

Qu'est devenue cette famille ?

Est-elle reliée aux d'Assas du Vigan, mentionnés notamment dans *Le loup du Causse* d'A. Durand Tullou ?

777 - Campcros: le pasteur Roman... et les autres (J.-L. Chapelier)

Suite à l'affaire de Campcros, je cherche ce que sont devenus les participants: ceux qui sont restés comme ceux qui sont partis.

Je m'intéresse également à la vie de Roman et à ses péripéties, par exemple son arrestation à Terre Rouge près de Barre et à l'évasion qui s'en suivit quelques temps après à St-Jean-du-Gard, les assemblées de la Baume Dolente et de Moncuq et tout ce que l'on peut trouver sur lui.

Azalaïs de Roquefeuil (747 - M. Champavère)

On trouve l'ascendance d'Azalaïs dans les *Papiers de la famille de Roquefeuil* [AD30 - 1 J 971].

Azalaïs de Roquefeuil x (1129) Bernard d'Anduze seigneur d'Anduze et de Portes.

Elle était fille de:

Geoffroy (ou Frédol) de Roquefeuil et de ?

▼
Henri II de Roquefeuil x Marie de Brissac

▼
Arnaud de Roquefeuil x N... d'Algues

▼
Raymond de Roquefeuil x Ermengarde

▼
Seguin de Roquefeuil x Stéphanie de Vissec

▼
Bernard II de Roquefeuil x Saixa (de la maison des vicomtes de Lodève)

▼
Henri baron de Roquefeuil, vicomte de Creyssels x Yolande de Leutade de Creyssels

▼
Rodolphe II de Roquefeuil x Tructa de Trencavel

▼
Bernard I sire de Roquefeuil et de Nant x Udalgarde d'Anduze, fille de Frédélon III et d'Odaine

▼
Rodolphe I sire de Roquefeuil, en pays de Sault (Aude) x Rolande dame de Nant.

Jean ANDRÉ

Communes débaptisées à la Révolution (758 - J. Galtier)

Saint-Jean du Bruel, commune aveyronnaise et cévenole, fut appelée sous la Révolution: *la Sentinelle*.

Jean DELMAS
Directeur des AD12

Château de Ginestous (761 - H. Despasse)

En relisant des notes, je trouve l'intitulé d'une cote des Archives de Haute-Garonne qui permet de répondre en partie à la question posée :

5 décembre 1769-29 mars 1770. "Lettres unissant les terres composant les vicomté et marquisat de Vignole à celles de Ginestous en faveur de Marie de Ginestous, épouse d'Emmanuel Auguste de Vignol et de son neveu et héritier Alexandre Marie Anne de Vissec de Ganges; le château de Baucels s'appelera désormais de Ginestous." [AD31 - B1958, année 1769, f° 50-53]

Mme Jeannine KIRMANN

Famille Laupies de Cauvel (763 - E. Pélaquier)

Dans l'article de Ernest Laupies de Cauvel rédigé en 1911-1912 pour la *Société Scientifique et Littéraire d'Alais*, il est dit que la noblesse de cette famille date du 9 juin 1629: "Le grand écuyer du Roi et les chevaux des seigneurs et des chefs de l'armée furent placés dans les écuries de Cauvel, près du gazon; de ce jour, le domaine de Cauvel fut annobli. Il était d'usage que le Roi ne reçut l'hospitalité que chez les gens titrés."

Louis XIII, reçu à Cauvel, a donc annobli la famille Laupies qui possédait ce domaine.

Avant 1629, cette famille est l'une des branches des Laupies... mais je n'en sais pas plus, sauf que ce patronyme est déjà présent en Cévennes au XIVe.

La branche sur laquelle porte mes propres recherches vient de Ste-Cécile-d'Andorge et Branoux. Je tiens à la disposition de Mr Pélaquier des informations nombreuses sur le patronyme Laupies du XVIIe s. à nos jours.

Patrick LAUPIES

Familles Blancher - Gueydan - Palisse (763 - E. Pélaquier)

Ayant fait pas mal de relevés de notaires sur Lussan, j'y ai trouvé des actes pouvant peut-être répondre à la question.

Me Gabriel Trinquelaigue, notaire à Lussan - Vallerargues :

?/11/1636 - Antoine PALISSE du Pin x Suzanne CASTILLONNE de Christophe et Isabeau ROSSIÈRE [AD30 - 2E70/110]

Me Simon Guiraud, notaire à Fons s/Lussan - Vendras:

05/10/1695 - Jean GUEYDAN de Jean et Mlle de BARJAC x Françoise ARÈNE de † N? et Suzanne ROSSIÈRE de Valcroze [AD30 - 2E70/118]

20/02/1701 - Jacques PALISSE de † Joseph et Madeleine COURTERESSE du Pin x Jeanne BERNARDE de † Jean et Suzanne MEYNIÈRE de Vallerargues [AD30 - 2E70/121]

29/01/1703 - Daniel BLANCHER de Jacques et † Judith TRINQUIÈRE de Brouzet x Isabeau CHAPELIER de † Barthélémy et Louise CHAPELIER de Bouquet [AD30 - 2E70/122]

06/12/1719 - Claude BERNARD de † Mathieu et † Marie PRADE de Vendras x Ysabeau GUEYDAN de † Isaac et Jeanne VERDIÈRE de Fons s/Lussan [AD30 - 2E70/125]

11/01/1721 - Pierre GUEYDAN, avocat au Parlement, de Jean l' de juge et de † Jeanne CHAZELLE de Fons s/Lussan x Marie CHASTANIER de † Antoine et Claude CHAPELIER du mas du Roux [AD30 - 2E70/126]

28/03/1721 - André GUEYDAN de † Isaac et Jeanne VERDIÈRE de Fons s/Lussan x Isabeau GIBERTE de † Antoine et Jeanne BERNARDE de Lussan [AD30 - 2E70/126]

01/07/1721 - Claude GUEYDAN de Jean l' de juge et Jeanne CHAZELLE x Jeanne VERDIÈRE de † Antoine et Marie RIEU de Lussan [AD30 - 2E70/126]

07/04/1722 - François GUEYDAN de Vendras x Ysabeau CHAZELLE de Simon et Jeanne SUEL de Fons s/Lussan [AD30 - 2E70/126]

21/05/1722 - Gabriel BLANCHER de Simon et † Catherine NOGUIÈRE des Plans x Françoise GUEYDAN de Jean l' de juge de Fons s/Lussan et † Françoise ARÈNE [AD30 - 2E70/127]

20/06/1723 - Jean BLANCHER de Pierre et † Jeanne ROSSELLE x Jeanne CHAZELLE de Simon et Jeanne SUELLE de Fons s/Lussan [AD30 - 2E70/127]

Me Jean Roux, notaire à Vallerargues:

26/09/1668 - Jean ABERLENC de Jean et † Simone CONNOR de Ceynes x Catherine GUIRAUDE, Vve. de Pierre BLANCHER, de Brouzet, de Gabriel et Jeanne GUEYDANNE de Navacelles [AD30 - 2E61/355]

Me Théophile Chastanier, notaire à Lussan:

Marc PALIS x Suzanne AMBLARDE [AD30 - 2E61/185, f° 424]

Me Simon Guiraud, notaire à Lussan:

29/10/1730 - Jean-Jacques PALISSE de Denis et Marie

DAYRE du Pin x Madeleine RIVIÈRE de François et Madeleine BRUGUIÈRE du Crouzet [AD30 - 2E70/129]

23/12/1753 - Pierre BLANCHIER de † Jean et Halix FRANÇOISE de Fons s/Lussan x Marie ROSSIÈRE, Vve. de Jean SERRE, de † Izac et Jeanne DEZIER de Lussan [AD30 - 2E70/134]

08/08/1759 - Pierre BLANCHIER de Lussan de Jean et Gabrielle DIZIER x Lucrette GIDE de Etienne et Marie REY [AD30 - 2E70/136]

05/01/1760 - Pierre GAIDAN de † Jean et † Jeanne CHAZEL x Anne CHASTANIER de † Gabriel et Marie de ROCHE de Fons s/Lussan [AD30 - 2E70/136]

14/10/1773 - Théophile BLANCHER de Théophile et Rose DUPLAN de Malataverne x Marguerite ABEILLE de † François et † Marguerite CHASTANIER de Fos s/Lussan [AD30 - 2E70/140]

01/04/1775 - Louis BLANCHER de Théophile et Rose DUPLAN x Marie MASSE de Mathieu et Marie MASSOT de Lussan [AD30 - 2E70/141].

J'ai certainement les références des testaments et peut-être d'autres mariages; je suis disponible pour de plus amples renseignements.

Jean-Luc CHAPELIER

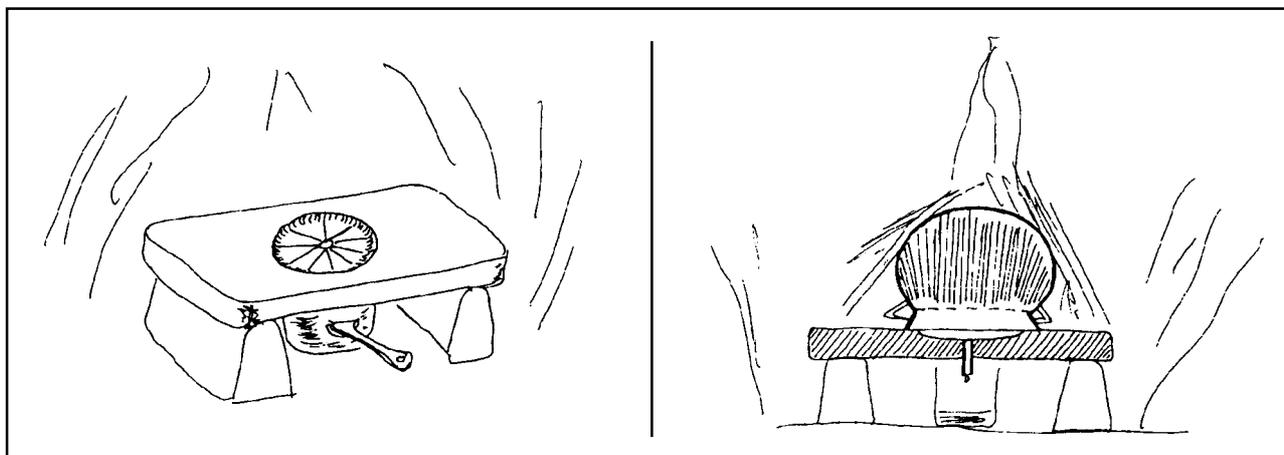
Huile de cade (765 - H. Depasse)

D'usage essentiellement vétérinaire, l'huile de cade était utilisée pour soigner toutes les maladies de la peau animales. Elle est souveraine dans le traitement de la gale et des teignes. Elle était aussi employée contre les affections des sabots, "crapaud" des chevaux, pour raffermir les coussinets des pattes des chiens et comme parasiticide pour éloigner tiques, puces, mouches et taons... Très utilisée naturellement en Cévennes pour les ovins, quelquefois contre le piétin, plus particulièrement contre la *ronha* (gale des ovins). Les bergers avaient toujours dans leur sac un flacon d'*ôli de cade*, le plus souvent confectionné à partir d'une corne de bœuf, qui les accompagnait partout dans leur transhumance. La région la plus réputée pour la fabrication de l'huile de cade reste incontestablement la Provence où il y avait de très nombreux fours bâtis en forme de "capitelle". Le docteur Laurent Porte a réalisé une remarquable enquête sur le sujet, qui a été publiée dans le n° 104 des *Alpes de Lumières* (1990) sous le titre "Fours à cade, fours à poix dans la Provence littorale". Il y avait aussi des fours à cade semblables dans la garrigue gardoise et héraultaise. Le docteur Louis Planchon décrivait en 1911, dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, une exploitation productrice d'huile de cade dans les environs de Pompignan [LCC dans ses "Réponses" du n° 37 s'est fait l'écho de cet article]. Ce type de production artisanale mais à caractère professionnel, toujours vivant à Claret (34) en la personne de R. Boissier – dernier producteur d'huile de cade de France – était cantonné dans la garrigue du piémont cévenol et ne s'est sans doute que peu développé dans les Cévennes proprement dites, où se rencontrait une fabrication à caractère plus familial.

Boissier de Sauvages, dans son *Dictionnaire Languedocien-Français* (1820), indique qu'avec les racines de cade et par le moyen du feu ouvert "on tire l'huile empyreumatique, très fétide, bon vermifuge et dessicatif qu'on emploie aussi pour guérir les brebis de la gale". Larousse dans son *Grand diction-*

naire universel du XIXe siècle (1865) signale que "les paysans des Cévennes préparent cette huile" et il décrit sommairement une méthode dite à la marmite : "On prend les grosses branches, les troncs et les racines des vieux genévriers et, après en avoir détaché avec soin l'aubier pour ne conserver que les parties rougeâtres du centre, on coupe ce bois en morceaux de 20 à 30 cm de longueur; on met ces morceaux dans une grande

des branches de cade après avoir raclé l'écorce et l'aubier. Il en faisait des bûchettes d'une vingtaine de centimètres de long et d'une section d'environ 1 cm². Il les plaçait verticalement, en les serrant jusqu'à les coincer, dans une vieille marmite de fonte. Il conservait toujours une marmite prête à la distillation. Le foyer était à l'abri, dans une "rancarède", derrière la ferme. Il demeure toujours en place même s'il ne sert plus, constitué d'une espèce



marmite de fonte, percée sur les deux côtés dans le bas, pour recevoir un tuyau en tôle. Quand ce vase est suffisamment rempli, on le couvre avec une pierre plate que l'on lute avec de l'argile, et on allume du feu en-dessous et alentour. Au bout de quelques heures, l'huile commence à descendre; elle coule par le tuyau dans des bouteilles où elle est conservée".

Laurent Porte, dans un article intitulé "Les fours à cade dans les cantons du sud-ouest varois" in *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*, n° 108 (1986), rapporte que la distillation à la marmite était encore pratiquée dans la région du Vigan dans les années 1950. Pour ma part, j'ai recueilli une attestation de cette méthode dans la famille Laporte aux Puechs (commune de Mialet).

Par ailleurs, dans la commune de Bassurels (canton de Barre-des-Cévennes), j'ai bien connu un vieux berger qui distillait l'huile pour sa propre consommation. Enfant, je l'accompagnais souvent quand il gardait son troupeau et il m'a expliqué sa technique; je l'ai vu pratiquer. En gardant, il refendait

de dalle de grés reposant sur deux pierres sur chant. Sur la face supérieure de cette dalle on avait taillé en creux une excavation en forme de calotte, d'un diamètre légèrement inférieur à celui de la bouche de la marmite. Au fond de ce creux des rainures convergeaient vers le centre qui était percé. Dans cet orifice, on avait emmanché de force un petit tuyau de cuivre qui dépassait de quelque 4 à 5 cm de la face inférieure. Pour procéder à la distillation, on retournait la marmite remplie de bûchettes de cade sur la dalle de grés, en jointoyant bien la lèvre de la marmite au moyen d'un liant constitué de cendres et d'eau. On allumait un feu sur la marmite et tout autour. L'huile s'écoulant goutte à goutte à l'extrémité du petit tuyau de cuivre était recueillie dans une casserole ou une vieille boîte de fer blanc, puis conservée dans des flacons, dont on remplissait de temps en temps la *banana de l'òli de cade* qui ne quittait jamais le sac du berger.

Daniel TRAVIER

Serres et Valats du Pompidou

S.V.P. - PB 1, 48110 Le Pompidou

Nous signalons la naissance d'une nouvelle association cévenole : *Serres et Valats du Pompidou*, qui édite une revue bimestrielle "Pompid'info Cévennes" (prix de l'abonnement 100 Fr/an)..

Dans le premier numéro, de mars 1996, on trouve entre autres un article d'Henri Pagès : *Les hommes du Pompidou cités dans l'épopée camisarde*, qui s'inspire du récent "Dictionnaire des Camisards" de Pierre Rolland (cf. LCC n° 103, pp. 12 & 13), en ajoutant aux renseignements fournis dans ce dictionnaire des informations issues du Compoix du Pompidou (1652), d'un *Etat concernant le dénombrement des chefs de famille de la communauté de St-Flour du Pompidou* (antérieur à 1697), de la *Liste des nouveaux convertis des paroisses des Cévennes, dressé par paroisses en 1697*, de la "Guerre des Cévennes" d'Henri Bosc et d'archives privées.

Par ailleurs, la nouvelle association organise une "Rencontre des Ecrivains et Conteurs cévenols", qui se tiendra le 6 juillet 1996 au Pompidou et dont on trouvera le programme dans le premier numéro de la revue.

Les Moulins

Causses et Cévennes, n° 2 - 1996

Prix 30 Fr, chez Mr Christian Greffeulle
6, Grand'Rue 30270 Saint-Jean-du-Gard

La revue du Club Cévenol consacre un numéro à thème aux moulins. Il s'agit essentiellement des moulins à eau et à roue horizontale des vallées cévenoles. Dans des articles de fond, Daniel TRAVIER – maître d'œuvre de ce numéro – traite les aspects historiques et techniques du moulin à eau dont Michel WIENIN répertorie les utilisations très diverses. Une bibliographie très complète rendra de grands services aux chercheurs.

Les moulins à vent des Causses sont évoqués à partir des vestiges des *moulins-tours* du Causse Méjan, racontés par Roger LAGRAVE et photographiés par Maurice LAUTIÈS.

Un numéro dont les chercheurs cévenols pourront difficilement se passer tant on y apprend sur l'économie ancienne, les techniques et le vocabulaire spécifique, l'architecture, l'aménagement du pays et l'utilisation de l'énergie, les besoins et l'organisation de la société d'hier...

Ce numéro comporte une question à propos du moulin à vent du Pampidou, un des très rares moulins à vent cévenols, très proche à tous égards de ses voisins du Causse Méjan. On ignore à peu près tout de son histoire. Actuellement ruiné, il devrait être sauvé et on recherche toute information historique ou technique le concernant.

Lionel Hignard

Le micocoulier

Illustrations: Jean-Marc Pariselle

Editions Actes Sud - 13200 Arles, 1996 - 96 pages. 69 F.

Depuis quelques années, les Editions Actes Sud ont lancé la collection "*le nom de l'arbre*". Tour à tour le chêne, l'érable, l'orme, le pin parasol, le tilleul ont été mis à l'honneur.

Le dernier titre paru est consacré au micocoulier, symbole de la Provence et du Languedoc.

Célébré par Mistral dans Mireille et par Alphonse Daudet dans l'Arlésienne, il a inspiré aussi l'un des plus beaux poèmes de Jacques Prévert.

Dès l'Antiquité, le "*fanabréguier*" a étendu sa vaste frondaison sur les lieux où les hommes ont coutume de s'assembler, depuis la place Diana Lucina à Rome où les vestales accrochaient aux branches basses leurs chevelures qu'elles venaient de sacrifier, jusqu'à la rue Ozenne à Toulouse qui a conservé un magnifique alignement de micocouliers.

Le bois du *celtis australis* aux mille bienfaits a été longtemps utilisé pour la fabrication des galoubets, des cercles de tonneaux, des manches de fouets (Sorède) et des fourches pour le dépiquage du blé (Sauve)...

Enfin Lionel Hignard nous explique que le micocoulier, supplanté par le platane à partir de 1850 dans le paysage méditerranéen, revient maintenant en force pour l'ornement des places et des avenues de nos villes.

P.A. CLÉMENT

Quatre siècles avec une famille cévenole

Pierre et Yvonne Villaret, Alès 1987

Le livre de Pierre et Yvonne Villaret vient d'être édité à nouveau. C'est un excellent travail de généalogie rayonnante, où la généalogie sert de fil directeur à l'évolution, sur plusieurs générations, de la vie des membres de la famille Villaret et de familles aliées.

L'ouvrage est disponible (110 Francs plus frais de port) chez:

Monsieur VILLARET, Campanette 30140 ANDUZE

Mariages et baptêmes protestants à Anduze (Gard) au XVIe siècle

La retranscription des registres les plus anciens conservés aux Archives Municipales d'Anduze est disponible. Il s'agit des mariages et baptêmes protestants de 1560 à 1604 concernant Anduze et les alentours.

Les lacunes ont été comblées par l'indication des contrats de mariage (prénoms et patronymes des époux, dates et cotes aux AD30).

Cette retranscription, effectuée par André BOUDON et Lucien CHAMSON, se présente sous la forme de deux fascicules manuscrits, reliure à anneaux plats. Elle comporte plus de 8500 actes, dont 350 contrats de mariages comblant les lacunes.

Pour commander:

Lucien Chamson, 5 rue du Pansera, 30100 ALÈS

(Prix des deux fascicules: 245 Francs + port intradépartemental 28 F - extradépartemental 38 F.)

Recherchons portrait peint à l'huile du pasteur Louis-Victor Gabriac, né à Alès en 1759, décédé à Orthez en 1830. Vieille famille cévenole de St-Michel-de-Dèze.
Portrait fin XVIIIe siècle - portant perruque.
Contacter:
Mr & Mme Bernard THÈME 48240 St-Privat-de-Vallongue

A propos... d'un A propos...

Dans le dernier Lien Cévenol (L.C.C. n° 105, p.17), j'ai été intéressé par "l'à propos" du **Péage de la Lauze**. Plusieurs de mes ancêtres habitaient le Thor, paroisse de Puylaurent en Gévaudan. Le Thor est situé en bordure du chemin de Régordane, assez proche de Luc et bien au-delà de la Garde-Guérin.

Pendant au moins deux cents ans, si ce n'est plus, les Hébrard ont été *rentiers* du comte du Roure; il est entendu que ce terme désigne le fait de payer une rente pour exploiter de terres appartenant à autrui.

Le 2 septembre 1640, un de mes ancêtres – Guillaume Hébrard – fait établir par Me Barot, notaire à Villefort, une *quittance de lods* concernant une pièce de terre sise audit lieu de Bastide, appelée *sol gadou* (actuellement, il s'agit de la-Bastide-Puylaurent). Il est spécifié que les lods sont dûs à noble Scipion de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, maître de camp aux armées du Roi, baron de [illisible] et autres lieux, (il est même désigné marquis de Barjac sur un autre acte), habitant en son château de Banne. Pour la circonstance, le comte du Roure est représenté par Georges Dessaigne, qui paraît être son "commis". Le comte du Roure possédait de très nombreuses terres depuis Banne jusqu'à proximité de Luc.

Il semble donc normal que les comtes du Roure, possédant des terres sur une grande partie du chemin de Régordane, aient établi un péage pour la longue traversée de leurs terres.

J. HÉBRARD
30170 Durfort

Les auteurs ou les éditeurs d'un livre sur les Cévennes désirant qu'il fasse l'objet d'un compte rendu dans notre bulletin doivent, selon l'usage, adresser un service de Presse au secrétariat du L.C.C.

Le mot du secrétaire :

J'ai adressé, le 15 avril , 67 rappels de cotisation 1996 jusqu'à ce jour-là impayées.

J'ai reçu à ce jour, 23 mai, 38 réponses positives accompagnées de paiements, et une réponse me signalant le décès de notre adhérent. En conséquence, 29 adhérents n'ont pas encore répondu. Je les invite, très cordialement, à le faire s'ils ne l'ont déjà fait au moment de la diffusion du présent bulletin. Cela m'éviterait d'adresser d'autres très nombreux rappels, et une perte de temps non négligeable.

Merci aux 304 adhérents qui ont, toujours à ce jour du 23 mai, acquitté leur cotisation.

Enfin, j'invite ceux qui sont intéressés pour participer à notre "Assemblée Générale" (encart joint) à m'en informer le plus rapidement possible.

M. Daudet

Une information :

Après une période d'interruption dans ses activités, la *Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère* prend un nouveau départ.

Son nouveau bureau, présidé par Mr Jean PARADIS, réactive les activités culturelles de la société, mises en sommeil quelques années pendant une période de difficultés : réunions mensuelles à Mende, causeries à Paris organisées par la section parisienne et publication de la *Revue du Gévaudan* dont une prochaine livraison est annoncée.

Le *Lien des Chercheurs Cévenols* se réjouit de la reprise des activités d'une société amie, qui est une des plus anciennes associations culturelles de France, ayant été fondée en 1819 par le baron FLONENS, ancien préfet de la Lozère. Le *Lien des Chercheurs Cévenols* remercie l'abbé PEYRE pour tout ce qu'il a apporté à la vie culturelle du département de la Lozère et souhaite de prochaines années très fructueuses pour la *Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère*.

Société des Lettres : Musée Départemental 3, rue de l'Epine 48000 MENDE

Articles différés pour un prochain numéro :

Les prochains bulletins verront la publication des articles suivants :

- La suite de *l'Etat des maisons et moulins*.
- *L'inventaire des concessions minières et des permis d'exploitation des Cévennes (1810–1930)*.

Vous trouverez toujours des recensions d'ouvrages récents, des questions, des réponses, des informations sur les nouvelles parutions, etc. Surtout des reproductions de documents, et des articles que nous espérons recevoir en quantité, pour que...

L.C.C. vive !

Les hors-série

H.S. 01 - LES CHATEAUX DE L'ARRONDISSEMENT DE FLORAC (Robert Poujol)	80 F.
H.S. 02 - BIBLIOGRAPHIE FORESTIERE DES CEVENNES (Michel Cointat)	60 F.
H.S. 03 - CHARTRIER DE PORTES (Jean-Bernard Elzière)	Epuisé
Consultable au Centre de Documentation de Génolhac (photocopie difficile)	
H.S. 04 - BIBLIOGRAPHIE SUR LA PREHISTOIRE DES CEVENNES (Camille Hugues)	30 F.
H.S. 05 - ETAT DES SOURCES GENEALOGIQUES DES ARCHIVES DU GARD (Y. Chassin du Guerny)	40 F.
H.S. 06 - SOMMAIRE DES TITRES DE MAS ARIBAL (Y. Chassin du Guerny) - Epuisé	
H.S. 07 - LA TOUR DE PINTARD (Jean Pintard)	30 F.
H.S. 08 - INDEX ALPHABETIQUE DE L.C.C. 1976-1977-1978 (Mme Y. Laporte).....	20 F.
H.S. 09 - BIBLIOGRAPHIE SUR LA PREHISTOIRE DES BASSES-CEVENNES ARDECHE (R. Evesque)	20 F.
H.S. 10 - LES MARTINETS OU FORGES A FER (Jean Dautun)	30 F.
H.S. 11 - GABRIEL PINTARD de Ganges (Jean Pintard)	30 F.
H.S. 12 - Promenade à travers notre famille (A. et P. Chambon)	Selon photocopie
H.S. 13 - SAMUEL PINTARD - Galérien pour la foi (Jean Pintard)	40 F.
H.S. 14 - ALEXANDRE-EDOUARD PINTARD (1790-1821) (Jean Pintard)	25 F.
H.S. 15 - ETAT DES SOURCES GENEALOGIQUES DES ARCHIVES DE LA LOZERE (Alain Laurens)	30 F.
H.S. 16 - LES VOIES DE COMMUNICATIONS DANS LE TERRITOIRE DE MIALET (Bernard Atger)	25 F.
H.S. 17 - Quelques livres régionaux de la Bibliothèque Municipale d'Alès (Elisabeth Fontanieu)	30 F.
H.S. 18 - Histoire des mines de plomb argentifère de Villefort et Vialas (Raymond Aubaret)	Epuisé
Consultable au Centre de Documentation de Génolhac (photocopie difficile)	
H.S. 19 - LES ABJURATIONS A MIALET (1663-1685-1688) (Bernard Atger)	40 F.
H.S. 20 - MIALET A TRAVERS SES COMPOIX (Bernard Atger)	30 F.
H.S. 21 - HENRY PINTARD (Jean Pintard)	30 F.
H.S. 22 - INDEX ALPHABETIQUE DE L.C.C. 1979-1980-1981 (Mme Y. Laporte).....	20 F.
H.S. 23 - BIBLIOGRAPHIE GEOLOGIQUE DU MONT-LOZERE ET DE SES ABORDS (Jean Pellet).....	20 F.
H.S. 24 - SOURCES DOCUMENTAIRES DU MONT-LOZERE - VILLEFORT (A. Laurens)	20 F.
H.S. 25 - UN CHATEAU CEVENOL CHAMCLAUX (Jean Dautun)	40 F.
H.S. 26 - L'EGLISE DE SAINT ANDRE DE MIALET (Bernard Atger)	30 F.
H.S. 27 - MIALET - ARCHIVES COMMUNALES ANCIENNES (antérieures à 1790) (Bernard Atger)	50 F.
H.S. 28 - EMIGRES PROTESTANTS REFUGIES EN BASSE SAXE (Jean Pintard)	30 F.
H.S. 29 - CEVENOLS DU REFUGE - Les Dautun (Jean Dautun)	40 F.
H.S. 30 - ISABEAU REDONTIER (Jean Pintard)	30 F.
H.S. 31 - UNE AFFAIRE D'HERITAGE EN VALLEE FRANCAISE (VII° siècle) (Jean Pintard)	25 F.
H.S. 32 - BIENS ET ARCHIVES DU GRAND PRIEURÉ DE ST GILLES (J. Valat de Chapelain)	35 F.
H.S. 33 - FAMILLES PINTARD D'UZEGE (Jean Pintard)	35 F.
H.S. 34 - Le 28 mars 1703 - enlèvement et déportation des habitants de Mialet (Bernard Atger)	35 F.
H.S. 35 - INDEX ALPHABETIQUE DE L.C.C. 1982-1983-1984 (Mme Laporte)	25 F.
H.S. 36 - LES ABJURATIONS A SAINT JEAN DU GARD (1681-1687) (Marie-Anne Schoen - Didier Poton)	50 F.
H.S. 37 - GENOLHAC 1685 - LES NOUVEAUX CATHOLIQUES (Jean Pellet)	25 F.
H.S. 38 - UNE MAISON DE GENOLHAC PENDANT 650 ANS (Jean Pellet)	25 F.
H.S. 39 - VEZENOBRES - LES SEIGNEURS DE VEZENOBRES (Elisabeth Fontanieu - André Bord)	30 F.
H.S. 40 - ANDUZE EN 1400 (Jean Pellet)	20 F.
H.S. 41 - LES SOMMAIRES DE LCC (N° 0 à 80 -1974-1989) (M. Daudet).....	50 F.
H.S. 42 - INDEX ALPHABETIQUES de 1985 à 1990 + SOMMAIRES des N° 81 à 84 (Mme Laporte-M Daudet) ..	30 F.
H.S. 43 - DE 1300 ANOS JOURS : Les AMAT et leurs alliés (M. Daudet)	90 F.
H.S. 44 - LES ABJURATIONS À MARSILLARGUES (J. Pintard)	35 F.
H.S. 45 - INDEX ALPHABETIQUES de 1991 à 1993 + SOMMAIRES des N° 85 à 96 (Mme Laporte-M. Daudet) ..	40 F.
H.S. 46 - INVENTAIRE DES ARCHIVES DE L'EVECHE D'UZES (Y. du Guerny - J. Pellet)	100 F.

P.S. : Les frais d'envoi ne sont pas compris dans les prix indiqués.

Et, en dehors des hors-série, nous tenons à la disposition des adhérents
le substitut du bulletin n° 100 (signlé dans la 3 ème de couverture du bulletin n° 105),
contre la somme de 85 francs